

SCEAUX

MAGAZINE

Mensuel municipal - Juin 2002 - N° 317

Eduquer les maîtres à éduquer leurs chiens... pour une ville propre

(p.12 et 13)

Dossier p.6 et 7
L'activité commerciale
à Sceaux

Actualités p.14
Don Giovanni au domaine
de Sceaux

Intercommunalité p.21
Une nouvelle avancée



CINEMA TRIANON

Semaine du 5 au 11 juin

Femme fatale

de Brian de Palma - 1h55 - vo

mercredi 5 à 19h et à 21h15, vendredi 7 à 19h, samedi 8 à 16h30 et à 21h, dimanche 9 à 16h, lundi 10 à 21h

Promesses

de J. Shapiro, B.Z. Goldberg,

C. Bolado - 1h46 - vo

vendredi 7 à 21h15, samedi 8 à 19h, dimanche 9 à 18h15, mardi 11 à 19h

Forgotten Silver

de Peter Jackson - 54' - vo

Séance unique mardi 11 juin à 21h
Soirée-débat (avec en complément de programme "Tour de rôles" de Delphine Lemoine)

Semaine du 2 au 18 juin

Hollywood Ending

de Woody Allen - 1h50 - vo

mercredi 12 à 21h, vendredi 14 à 14h45 et à 19h, samedi 15 à 21h, dimanche 16 à 16h, lundi 17 à 21h, mardi 18 à 19h

Le cas Furtwängler

de Itsvan Szabo - 1h45 - vo

mercredi 12 à 19h, vendredi 14 à 21h, samedi 15 à 19h, dimanche 16 à 18h

Les Dames du bois de

Boulogne

de Robert Bresson - 1h30

Séance unique mardi 18 juin à 21h
Soirée-débat

Programme détaillé

Sur répondre : 01 46 61 20 52
Aux Gémeaux : 01 46 61 36 67

Juin

7. Concert de musique sud américaine, à 20h45 par l'école nationale de musique, au théâtre Les Gémeaux. Cf. p. 26.

8. Rallye du CSCB.

8. Accro-cordes au jardin de la Ménagerie. Cf. p. 25.

8. Après-midi ludique au tennis club de Sceaux.

8 et 9. Journées nationales de la Croix-Rouge française.

9. Elections législatives. Cf. p. 5.

11. Audition libre à 18h30 à l'auditorium de l'Ecole nationale de musique. Cf. p. 26.

12. Conseil d'enfants de 14h à 17h à l'école élémentaire du centre. Cf. p. 25.

12. Parcs en fête au Parc de Sceaux à partir de 14h45. Cf. p. 16.

14. Concert des OJAL à 20h30 au théâtre Les Gémeaux. Cf. p. 34.

14. Visite commentée à la Cité de la musique "L'invention du sentiment, aux sources du romantisme". Cf. p. 33.

14. Spectacle autour de Victor Hugo à 19h à l'auditorium de l'Ecole nationale de musique Cf. p. 26.

Du 14 au 29. Tournoi open du Tennis Club de Sceaux. Cf. p. 29.

15. Fête des activités au CSCB. Cf. p. 33.

15. Journée du chien dans la ville, pour des maîtres plus citoyens. Cf. p. 12 et 13.

15. Concert des classes de musique à 15h à l'auditorium de l'Ecole nationale de musique. Cf. p. 26.

15. Auditions musicales de 11h30 à 22h à l'animathèque MJC. Cf. p. 30.

16. Auditions musicales à partir de 13h30 à l'animathèque MJC.

16. Elections législatives. Cf. p. 5.

19. Parcs en fête à partir de 14h45 au Parc de Sceaux. Cf. p. 16.

20. Journée de visite : "château au fil du Loir", organisée par AVF Sceaux. Cf. p. 31.

21. Fête de la musique. Cf. programme encarté dans Sceaux Magazine.

21. Concert de l'ensemble à vent à 19h au Parc de Sceaux.

21. Soirée avec les ensembles de l'Ecole nationale de musique à l'ancienne mairie. Cf. p. 26.

21. Soirée avec les chorales de l'Ecole nationale de musique à 20h30 à l'auditorium de l'Ecole nationale de musique. Cf. p. 26.

22. Feux de la Saint-Jean et pique-nique de 17h à minuit au jardin de la Ménagerie. Cf. programme encarté dans Sceaux Magazine.

22. Gala de danse MJC à 17h et à 20h30 au théâtre Les Gémeaux. Cf. p. 30.

23. Festival des arts de la rue et du cirque à partir de 14h45 au Parc de Sceaux. Cf. p. 16.

23. Concours de pétanque. Cf. p. 16

23. Fête annuelle du Judo club de Sceaux à 9h au gymnase des Clos Saint-Marcel. Cf. p. 29.

24. Après-midi : "Croisière impressionniste", organisée par AVF Sceaux. Cf. p. 31.

26. Parcs en fête à partir de 14h45 au Parc de Sceaux. Cf. p. 16.

27. Promenade : "Une journée au bois" organisée par les Rencontres littéraires et artistiques de Sceaux. Cf. p. 33.

27. Conseil municipal à 19h30.

27, 28 et 29. Don Giovanni au Parc de Sceaux. Cf. p. 15.

28. Nuit du cinéma Jeunesse à 21h au théâtre Les Gémeaux. Cf. p. 25.

28 au 30. Nature et histoire vendécennes au fil du temps, week-end organisé par AVF Sceaux. Cf. p. 31.

Juillet

6. Premier concert du festival de l'Orangerie à 17h30 à l'Orangerie du château de Sceaux. Cf. p. 15.

7. Ciné plein air à 21h30 aux Blagis, organisé par le CSCB. Cf. p. 33.

13. Bal du 14 juillet dans le jardin de la Ménagerie.

Expositions

A l'animathèque-MJC

Du 4 au 14 juin

Exposition des ateliers et clubs tapisserie et broderie. Cf. p. 30.

Du 18 au 28 juin

Exposition des ateliers décors peints, meubles peints, copie de tableaux et mosaïques. Cf. p. 30.

Au CAUE

Du 26 juin au 14 octobre

L'appartement témoin de son temps. Cf. p. 15.

Les Feux
de La Saint-jean
le 22 juin
au jardin de
la Ménagerie

Nuit du cinéma
jeunesse

images et émotions
jusqu'à l'aube !

le 28 juin à 21h

Petit théâtre les Gémeaux

Ciné-enfant

Juin

à partir de 4/5 ans

Les Pingouins à la rescousse

de Franco Bittolo - 1h21

mercredi 12 à 14h30, samedi 15 à 14h30

à partir de 6 ans

Tristan et Yseult

de Thierry Schiel - 1h20

mercredi 5 à 14h30, samedi 8 à 14h30

OFFICE DE TOURISME SYNDICAT D'INITIATIVE

Pavillon du jardin de la Ménagerie

70 rue Houdan à Sceaux
Tél. 01 46 61 19 03

Nouveaux horaires :
mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h
mercredi, samedi et dimanche de 10 h à 13 h
et de 14h à 18h



- Informations sur la vie municipale, locale ou associative
- Patrimoine - visites guidées
- Tourisme - Brochures, dépliants
- Être à votre écoute par un accueil personnalisé



Concertation. Près de 600 personnes ont donné leur avis lors de l'enquête publique ouverte à l'occasion de la proposition de modification du plan d'occupation des sols. Le rapport du commissaire-enquêteur sera remis dans quelques jours et le conseil municipal se prononcera ainsi en toute connaissance de cause à la fin de ce mois.

Nous nous réjouissons du succès quantitatif de la concertation qui a eu lieu à cette occasion. La procédure de l'enquête publique en est la forme la plus aboutie et la plus objective, compte tenu de la présence d'un commissaire-enquêteur nommé par le président du tribunal administratif. Toutefois, l'extrême agressivité du ton de certains commentaires et la désinvolture avec laquelle d'aucuns rejettent sur les autres quartiers que le leur ce qu'ils considèrent comme des nuisances laissent à penser que nombre de nos

concitoyens peinent à aborder avec toute la sérénité requise des débats nécessairement complexes dans lesquels s'expriment des intérêts forcément contradictoires. A leur décharge, rumeurs et désinformation vont bon train et peuvent parfois obscurcir leur jugement. C'est, semble-t-il, la loi du genre. Mais je ne peux pas me résoudre à la polémique permanente, attitude par essence contre productive de progrès et source de perte de temps. C'est pourquoi du reste j'ai décidé de ne pas rectifier les erreurs - pourtant objectives, c'est-à-dire portant sur les chiffres ou sur les situations de fait - dont les groupes minoritaires émaillent de temps en temps leurs tribunes.

Quoi qu'il en soit, c'est bien le rôle des élus et plus particulièrement de la majorité, en conscience et en prenant parfois le risque - propre aux décideurs - de commettre des erreurs, notamment de procédure, compte tenu de l'extrême complexité atteinte par notre droit, de dire avec force ce qu'elle considère être de l'"intérêt général", une belle et grande idée qui fonde aussi la République et à laquelle chacun de nous, pour ce qui le concerne, doit sans cesse réfléchir.

Intercommunalité. Cette notion de l'intérêt général s'est d'ailleurs brillamment exprimée le 16 mai, avec une délibération du conseil municipal, prise à une très large majorité, sur le périmètre et les principes de fonctionnement de la communauté d'agglomération que nous appelons de nos vœux. Les choses avancent, certes sans doute trop lentement, et le travail de maturation des esprits dans les villes voisines fait son œuvre. Sceaux est véritablement moteur sur ce dossier majeur pour notre avenir. Nous nous en félicitons.

Fêtes. La difficulté et les incertitudes du temps présent ne doivent pas empêcher le plaisir que nous aurons à nous retrouver au cours des innombrables occasions de rencontres que propose traditionnellement, à Sceaux, le mois de juin, dans les quartiers, les écoles, les crèches, au jardin de la Ménagerie ou dans le parc de Sceaux. Bonnes fêtes et bonnes vacances à tous !

A vous,

Philippe Laurent

Philippe LAURENT
Maire de Sceaux
Conseiller général des Hauts-de-Seine

État civil

NAISSANCES

enregistrées en avril 2002

Victor BEHM
Solène FEUVRIER
Jérémy BRION
Louis VU
Lara BALANCHE
Corentin NINO
Sophie JOLIVALT
Erik HELMERS
Anaïs DUAULT
Antonin FRAISSE
Jade POLIO
Adelin GRECO
Marie-Anaïs MICHEL
Thomas HUMEAU
Audrey BERHAULT
Maëla ABRAHAM
Naomi LEON
Annaëlle GUEPIN

Jean-Claude MASSOT
et Nicole MAZURE

Jean-Christophe NICOT
et Ghada CHAAR

DÉCÈS

Marie JUBARD
épouse FRADET

André PILLOT

Chantal LENORMAND
épouse NICOD

Yvonne COTTO
veuve MEYER

Maurice SOULIER

Denise COULBOIS
veuve FERRIER

Andrée HEREIL
veuve CARNOY

René BERNARD

Anne de NANTES

Marie VERYNAUD
veuve LEGRAS

MARIAGES

Benjamin TRIBOLLET
et Elsa BALIO DA SILVA CASTRO

Gilles PAULET
et Marie-Christine FAVRE

Philippe ESPAGNE
et Anne JUSTIN

Daniel PAIRE
et Christelle WU

Resencement

Selon la loi n° 97.1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national, les Français (filles et garçons) nés en **juin 1986** devront se faire recenser en **juin 2002** en se présentant à la mairie de leur domicile, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille des parents.

TRES IMPORTANT

D'après l'Art. 113-4 du code du service

national, les garçons nés à partir du 01/01/1979 et les filles à partir du 01/01/1983 doivent détenir obligatoirement l'attestation de recensement pour être autorisés à s'inscrire aux examens et concours, soumis au contrôle de l'autorité publique. Ils peuvent procéder à la régularisation de leur situation en se faisant recenser.

Maryvonne Baudet



Maryvonne Baudet, née Hesnard, nous a quittés le 16 mai 2002, dans sa quatre-vingt-troisième année. La ville de Sceaux vient de perdre l'une de ses citoyennes et l'une de ses élues les plus dévouées.

Malouine, dotée d'un solide caractère, les malheurs de la guerre l'obligent à quitter sa Bretagne chérie. Sceaux devient sa terre d'asile.

Elle y élira domicile dès 1937, s'y mariera six ans plus tard avec Jacques Baudet et y fondera une famille qui n'aura de cesse de s'agrandir : six filles, douze petits-enfants et trois arrière-petits enfants dont deux viennent juste de naître.

Cette femme solide, aux épaules solides, avait le coeur généreux. Sans délaissier pour autant son foyer, elle décida de se mettre au service de sa ville. Domiciliée rue Jean Giraudoux, aux Blagis, elle commença à oeuvrer à l'association familiale des Bas-Coudrais. Elle y créa, notamment, la Foire aux vêtements afin d'aider les plus nécessiteux à s'habiller dans les limites que leur budget imposait. La famille était l'un de ses credo. Sa grande fierté fut donc de recevoir la médaille d'argent de la famille française.

Ignorant le mépris social, elle n'eut aucune peine à se faire élire, avec brio, conseillère municipale, sans étiquette politique, même si ses convictions étaient celles d'une gaulliste convaincue. Elle effectua deux mandats, de 1965 à 1971, et de 1971 à 1977.

Ses centres d'intérêt étaient nombreux. L'action sociale pour commencer, et tout particulièrement les jeunes à qui elle voulait montrer le chemin : à 18 ans, elle avait ainsi créé la meute des louveteaux de la Butte Rouge. Elle obtint la médaille de la jeunesse et des sports. Mais aussi le tourisme, dont il lui fut décerné la médaille d'honneur. Sans oublier le Comité des fêtes où elle travailla en harmonie avec Jean-Louis Oheix, aujourd'hui deuxième adjoint au maire. Et enfin la Croix Rouge dont elle manquait rarement les réunions que présidait son ami Adolphe Lesur.

Alors que la Grande Guerre avait fait d'elle une orpheline, elle n'eut de cesse, tout comme son mari qui servit dans l'armée britannique pendant la seconde guerre mondiale, d'aider les Européens à bien vivre ensemble, en devenant l'une des piliers du Centre scéen des amitiés internationales (CSAI), pièce maîtresse des relations avec nos deux villes jumelles : Brühl en Allemagne et Leamington Spa au Royaume-Uni.

Mais surtout, Maryvonne Baudet aimait les Scéens et les Scéens l'aimaient. Nombreux sont ceux - commerçants, employés de la ville, anonymes...- qui pourraient témoigner de sa gentillesse et de son perpétuel souci de l'autre. Nous la regretterons. Nous la regrettons déjà. Le maire, le conseil municipal et les anciens conseillers municipaux tiennent à présenter à sa famille et à ses amis l'expression de leur entier soutien et de toute leur sympathie.

Légion d'honneur

Ont été nommés et promus le 29 mars 2002 :

Chevalier de la Légion d'Honneur :

- Madame Anne Florette, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, directrice du patrimoine au Réseau Ferré de France.
- Monsieur Jean Lachkar

Officier de la Légion d'honneur :

- Monsieur Bernard Zuber, conseiller maître à la Cour des comptes.

Votez !

Même par procuration

Le deuxième tour des élections législatives a lieu le dimanche 9 juin 2002 pour le premier tour et le dimanche 16 juin 2002. Les bureaux de vote seront ouverts sans interruption de 8h à 20h. En allant très vite, vous pouvez encore voter par procuration.

Voter par procuration

Le vote par procuration permet à un électeur (mandant) de se faire représenter au bureau de vote le jour du scrutin de son choix (mandataire). Le mandant et le mandataire doivent voter dans la même commune (peu importe le bureau) et ce dernier ne peut prendre en charge plus de deux procurations à la fois dont une seule établie en France. Le mandant peut résilier la procuration à tout moment, y compris le jour même du scrutin, en se présentant au bureau de vote avant son mandataire. Ce vote est strictement limité par la loi.

Trois catégories d'électeurs sont concernées par le vote par procuration :

1. Les électeurs qui établissent que des obligations dûment constatées les placent dans l'impossibilité d'être présents dans leur commune d'inscription le jour du scrutin.
2. Les électeurs qui se trouvent ou non dans leur commune d'inscription le jour du vote et qui font partie, de par leur profession ou leur état physique, des catégories pouvant bénéficier du vote par procuration.
3. Les électeurs, actifs ou non, qui ont quitté leur résidence habituelle pour prendre des vacances.

Comment s'y prendre ?

Le tribunal d'instance, la gendarmerie et le commissariat de police sont les seules autorités compétentes pour dresser une procuration. Pour la faire établir, le mandant peut s'y rendre avec ou sans son mandataire, de préférence 72h au minimum avant la date du scrutin (en raison des délais postaux ou des risques d'attente). La procuration est établie sans frais.

Le mandant doit être muni :

- d'un justificatif de l'absence " notamment l'une des pièces suivantes : autorisation d'absence établie par l'employeur au titre des congés annuels, billet de congés payés avec réduction établi par la SNCF, billet de train ou d'avion, contrat de location, réservation hôtelière, facture d'achat d'un voyage auprès d'une agence de voyages, formulaire de réexpédition du courrier à sa résidence secondaire, attestation du maire de la commune de villégiature, etc. " La liste n'est pas limitative et dans chaque cas, l'autorité habilitée déterminera les justificatifs qui sont nécessaires à emporter sa conviction. Une attestation sur l'honneur n'est pas recevable à cet effet.
- d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
- de la carte d'électeur du mandant et de celle du mandataire (ou à défaut nom, prénoms, date et lieu de naissance, profession et domicile).

Tribunal d'instance d'Antony : place Auguste Mounier - tél. 01 55 59 01 00.
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h.

Commissariat de police :

- Sceaux : 48 rue de Bagneux - tél. 01 41 13 40 00.
- Châtenay-Malabry : 28 rue du Docteur Le Savoureux - tél. 01 40 91 25 00.

Gendarmerie : 4 rue du Maréchal Joffre - tél. 01 46 61 26 15.

Pour d'autres renseignements, vous pouvez contacter le service des élections de la Ville au 01 41 13 33 50.

Sommaire

Agenda	2
Éditorial	3
Les Scéens	4
Très vite	5
Dossier	6
• L'activité commerçante à Sceaux	
Reportages	8
• Election présidentielle : résultats du 2 ^e tour	
• Le Parisien : " Sceaux a rejeté Le Pen "	
• Fête de l'Europe	
• Commémoration du 8 mai	
Actualités	11
• <i>Don Giovanni</i> au domaine de Sceaux : une première	
• 33 ^e Festival de l'Orangerie : 21 concerts de Smetana à Messiaen	
• Exposition l'appartement témoin de son temps	
• Un jeu provençal qui s'ouvre aux jeunes générations	
L'info du mois	12
• Le chien dans la ville	
Travaux	18
Conseil municipal	20
• Intercommunalité : une nouvelle avancée	
Action sociale	23
• Le théâtre interactif met les parents en scène	
Action éducative	24
• Classe découverte	
Jeunesse	25
• Nuit du cinéma jeunesse	
• Accro-cordes	
• Le conseil d'enfants	
Culture	26
• La caisse claire : un lieu dédié aux magiciens	
• L'école nationale de musique accueillie aux Gêmeaux	
Sports	28
Associations	30
Tribunes	36
Bon à savoir	39
Petites annonces	42
Services de garde	43

SCEAUX MAGAZINE N° 317 - Juin 2002

Mensuel Municipal - 43^e année

Directeur de la publication : Philippe Laurent

Rédacteur en chef : Claire Civel

Édition : Ville de Sceaux - Service Communication

Rédaction : Apolline Delplanque

Couverture : Création graphique - Marjolaine Denimal Le Sourd

Hôtel de Ville - 122, rue Houdan 92330 Sceaux - Tél. 01 41 13 33 00 - Fax : 01 41 13 33 99

Imprimerie : Desbouis Grésil - 91 230 Montgeron

Régie publicitaire : Senel Communication - 34, avenue de Messine - 75008 Paris - Tél. 01 45 63 28 28

L'activité commerciale à Sceaux

Après l'analyse, le temps de l'action

En France, le nombre de petites entreprises du commerce a très fortement reculé en 30 ans. Des signes montrent que Sceaux est concernée. Près de 40% des commerces sont en situation de fragilité. Une étude sur le commerce de proximité à Sceaux réalisée par le consultant Stéphane Merlin pour la Ville relève cette tendance. Une majorité des achats pour l'équipement de la personne, la maison ou les loisirs se font en dehors de la commune et un client sur deux n'habite pas Sceaux. De plus, la concurrence est réelle avec la proximité de grands centres commerciaux. Autant d'éléments que l'étude Merlin a mis en évidence grâce à une analyse qualitative auprès de tous les commerces présents sur le territoire de la commune, aux entretiens avec 96 commerçants et aux enquêtes menées auprès de quelques 1 600 ménages. Comme elle s'y est engagée, l'équipe municipale veut éviter le déplacement des habitants vers les grands centres de distribution alors que le taux d'évasion des dépenses des clients de la ville est parfois très élevé. Pour l'achat de chaussures, de livres, de disques ou de décoration par exemple (cf. graphique). L'étude réalisée par Stéphane Merlin incite alors la mairie à promouvoir l'image unique de Sceaux, qui propose une qualité des produits dans un environnement piéton favorable à l'artisanat. La Ville a donc décidé de mettre en place une politique volontariste pour soutenir l'activité commerciale et artisanale, développer l'attractivité et la fréquentation des différents quartiers scéens. Une démarche qui s'inscrit dans la durée.

Des études lancent la réflexion

La première étape a été d'organiser des réunions permettant aux acteurs du développement local, aux habitants, aux associations et aux institutions de s'exprimer sur l'avenir de leur ville après leur avoir présenté les résultats de l'étude réalisée. Les Assises du Centre du 30 novembre et du 1er décembre 2001 ont permis à plus de 500 scéens de parler de leurs attentes autour de tables rondes sur le commerce de proximité, l'esthétique de la ville, la coexistence des générations ou l'aménagement urbain. L'objectif : cerner les enjeux qui serviront de base aux actions de la mairie pour préserver la qualité de vie et l'identité de Sceaux. Ce travail d'information et de pédagogie a été appuyé par deux études lancées avant l'élection municipale : l'une porte sur l'appareil commercial de la ville - l'étude de Stéphane Merlin - et l'autre sur le stationnement - une étude de Patrick Carles. Ces audits, rendus publics, ont apporté à l'équipe municipale une analyse précise de la situation, statistiques, graphiques et chiffres à l'appui. Ils entament la réflexion sur les changements à venir et supportent l'action municipale en soulignant les forces et faiblesses de la ville et en proposant les pistes à suivre pour optimiser les capacités de Sceaux. " Certains commerçants et artisans du centre réalisent d'excellentes performances, qui peuvent surprendre compte tenu de la taille de la ville " explique Stéphane Merlin avant d'ajouter : " ces places fortes sont peu nombreuses et une légère baisse de la qualité pourrait impliquer une désaffectation rapide d'une clientèle toujours plus exigeante et capable de consommer dans la grande distribution ". C'est précisément ce que la Ville veut éviter, et si l'étude rend compte de l'état du commerce de la commune, elle soutient aussi une action sur le long terme.

Une concertation de tous les quartiers

L'étude de Stéphane Merlin consacre un volet à chaque quartier. Si les Assises du Centre ont mis l'accent sur le centre ville, deux autres réunions organisées en janvier et février ont abordé la situation des Blagis et de Robinson qui repré-

sente respectivement 9 et 16 % du tissu commercial de la ville. Le quartier des Blagis, séparé géographiquement du centre, constitue un pôle commercial de proximité essentiel pour Sceaux et les communes limitrophes comme Fontenay, Bourg-la-Reine ou Bagneux. L'étude le présente d'ailleurs comme le pôle le plus important de consommation en alimentaire non frais à Sceaux,



et précise que les commerçants dépendent largement de la dynamique créée par son supermarché. Elle évoque également l'assiduité des clients au centre commercial et l'écart entre une fréquence d'achats élevée et un critère d'achats qui ne l'est pas suffisamment. Perspective proposée : valoriser l'ambiance du site

en améliorant le sentiment de sécurité et la qualité de l'offre.

Le quartier de Robinson, avec ses 44 commerces, est présenté comme un pôle de liaison où la gare RER est un véritable relais. L'étude met en avant le rôle de la locomotive alimentaire et montre que seulement 48% des personnes interrogées viennent y faire des courses. Une hausse des achats dans le cadre des déplacements travail/domicile renforcerait la complémentarité - déjà existante - de ce quartier avec le centre ville. C'est aussi sur ce point qu'insiste le rapport Merlin puisque le lien entre les deux quartiers est relativement facile, et devrait d'ailleurs être encore amélioré.

Le centre, qui regroupe 175 des 264 commerces de la ville, génère quant à lui l'image de Sceaux, mais reste fragile. " Il parvient à faire coexister un supermarché performant avec 25% de l'offre commerciale spécialisée dans le moyen-haut de gamme, ce qui est assez rare " souligne Stéphane Merlin. Mais l'étude démontre que l'évolution de la fréquentation est soumise à la satisfaction de la clientèle sur les prix, la circulation et surtout les capacités de stationnement (en particulier le samedi).

Cinq axes d'action

Le rapport de Stéphane Merlin permet ainsi à la Ville de connaître exactement les données sur l'état du commerce dans toute la ville. Les élus vont maintenant œuvrer à concrétiser les propositions présentées dans les conclusions de l'étude. " Au vu des résultats, il faut que la mairie revoit en priorité l'accessibilité aux sites, la signalétique des commerçants et du marché du centre, et trouve impérativement des solutions aux problèmes de stationnement " résume Stéphane Merlin. Pour attirer les clients, la ville veut mettre en valeur l'image générale, avec son parc, sa rue piétonne et ses artisans. Ces éléments doivent accroître le plaisir des clients à venir sur Sceaux. Améliorer l'accessibilité des pôles commerciaux de la commune, garantir la qualité et la diversité de l'offre commerciale, apporter une meilleure esthétique et signalétique à la ville et développer des manifestations originales, sont les cinq projets d'action proposés par l'étude.

La volonté de la commune de les réaliser est fortement soutenue par la Chambre des métiers, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris et le conseil général des Hauts-de-Seine, qui estiment aujourd'hui que Sceaux pourrait constituer un " site pilote " dans ce domaine. La ville travaille étroitement avec ces organismes ainsi qu'avec l'Union des Commerçants et

Artisans de Sceaux, l'UCAS, qui tient aussi à faire de sa ville un lieu de rencontre. Au-delà de ce que la mairie a commencé à mettre en place - carte Kikoo, soutien à l'UCAS, recrutement d'un coordonnateur de l'économie locale, nouvelle signalétique et animations - la ville doit encore améliorer les cheminements extérieurs et intérieurs des trois quartiers, inciter les gens à se déplacer en transport, emprunter le minibus entre les trois sites par exemple, perfectionner les passages piétons à Robinson, développer l'axe entre le marché et la partie piétonne du centre, requalifier la liaison entre le centre ville et Robinson. Sceaux veut rester un lieu de vie et résister à la vague des grands centres commerciaux et à l'e-commerce.

Charlotte Attry



Trois questions à Christian Lancrenon, adjoint au maire, délégué au commerce, à l'emploi et à l'économie

1. Quelle politique adopte la Ville en matière commerciale ?

Tisser des liens avec les commerçants et artisans, rester disponible, à l'écoute et informer. Cela se traduit par plus de réactivités et la naissance d'idées novatrices. En tant que petit-fils de commerçant et entrepreneur, je suis sensible aux préoccupations de chacun et conscient du travail fourni. Notre politique agit sur une multitude de facteurs et concerne des secteurs aussi diversifiés que l'environnement ou l'accueil. Maintenir la diversité, donc la concurrence, est un autre point clé. D'où l'importance de préserver et d'accentuer l'image positive de chaque quartier commerçant. Si la rue piétonne est réputée, il existe d'autres pôles que nous souhaitons dynamiser, dont le cœur des Blagis et le quartier Robinson. L'action municipale a ses limites et contrairement aux idées reçues, nous ne décidons pas des implantations. Cela dit, notre responsabilité est de favoriser l'ensemble des facteurs susceptibles d'influer dans le bon sens.

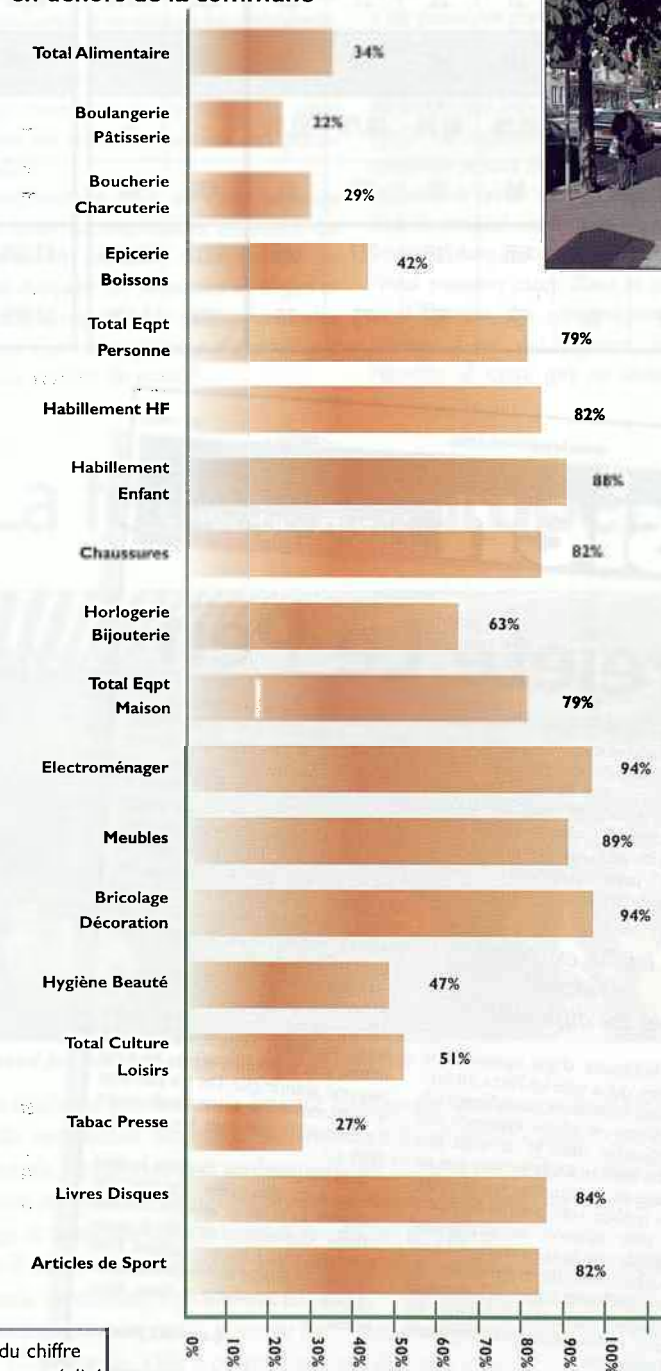
2. Quelles actions concrètes ont été menées jusque là pour soutenir l'activité commerciale de la ville ?

Une convention a été signée avec l'Union des commerçants et artisans de Sceaux. L'UCAS a maintenant un bureau et a pu créer un emploi. Nous soutenons des animations tout au long de l'année comme les 3 S, le marché de Provence, la semaine du Goût, la foire aux Santons... Avec l'UCAS, la Ville fait des efforts en termes d'illumination et d'animation à Noël. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux venus en les présentant dans notre magazine. Le concept Kikoo que nous appuyons est un autre exemple concret. Suite aux études menées sur l'appareil commercial, nous connaissons aujourd'hui nos forces et faiblesses. Cela permet d'agir en anticipant. D'où les réunions de commerçants par quartier. Enfin, nous avons établi des relations étroites avec la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, la Chambre des métiers et la Mission économique du Conseil général.

3. Quels sont les projets à venir ?

Dans l'immédiat, nos projets concernent la sécurité et l'esthétique, en accentuant nos efforts sur la signalétique et la propreté. Tout est lié. De même, résoudre la problématique du stationnement est devenu un impératif. Un dossier difficile que nous prenons à bras le corps. Partisans de la réduction des voitures en ville, nous savons que les choses se feront par étape, en impliquant chaque citoyen. Avec la meilleure volonté du monde, nous ne changerons pas les habitudes avec des "il n'y a qu'à" d'autant qu'à peine plus d'un client sur deux habite Sceaux ! L'accessibilité est déterminante face à une concurrence sévère. La réhabilitation de la halle du marché qui sera faite en 2003 va dans ce sens. Nous devons tous être conscients des enjeux, vu la fragilité du commerce de proximité. Aussi allons-nous recruter un Coordinateur de l'économie locale pour accroître notre efficacité, favoriser les initiatives, préserver nos acquis et valoriser nos plus qui font la différence.

% des achats effectués par les Scéens en dehors de la commune



Taux d'évasion des dépenses des habitants de Sceaux extrait de l'étude du consultant Stéphane Merlin

42% du chiffre d'affaires est réalisé avec des clients qui n'habitent pas Sceaux.

Élection présidentielle : Résultats du scrutin du 5 mai 2002

et RAOUL

Résultats par bureaux	Résultats par bureaux														TOTAL à Sceaux		Résultats nationaux
	1 ^{er} bureau École élémentaire du Centre	2 ^e bureau École maternelle du Centre	3 ^e bureau Salle municipale	4 ^e bureau Gymnase des Imbergères, salle B	5 ^e bureau Ancienne mairie	6 ^e bureau Gymnase des Blagis, salle A	7 ^e bureau Gymnase des Blagis, salle B	8 ^e bureau École du Petit-Chambord, salle A	9 ^e bureau Salle des conférences	10 ^e bureau Gymnase des Imbergères, salle C	11 ^e bureau Gymnase des Imbergères, salle D	12 ^e bureau École du Petit-Chambord, salle B	13 ^e bureau Gymnase des Blagis, salle C	14 ^e bureau Gymnase des Clos Saint-Marcel	Nombre	%	
Inscrits	927	859	1186	844	873	885	785	886	1100	858	896	958	921	941	12919	—	—
Votants	753	745	1022	728	760	744	614	773	942	751	762	807	817	767	10985	85,03%	79,71%
Blancs et nuls	15	9	30	17	22	14	21	22	25	23	21	21	27	29	296	2,29%	4,30%
Suffrages exprimés	738	736	992	711	738	730	593	751	917	728	741	786	790	738	10689	82,74%	75,41%
Taux de participation	81,2%	86,7%	86,2%	86,3%	87,1%	84,1%	78,2%	87,2%	85,6%	87,5%	85,0%	84,2%	88,7%	81,5%	—	—	—
Votes par procuration	35	32	48	42	33	30	14	32	38	23	36	33	42	31	469	—	—
Jacques Chirac	670	665	919	647	676	668	520	671	832	662	685	716	717	665	9713	90,87%	82,20%
Jean-Marie Le Pen	68	71	73	64	62	62	73	80	85	66	56	70	73	73	976	9,13%	17,80%

Alors qu'au premier tour, le 21 avril, la participation électorale à Sceaux était inférieure de 2 points au taux national, les Scéens ont été beaucoup plus mobilisés pour le second tour : 85% y ont participé, contre 79,7% au niveau national. Le résultat est sans appel : Sceaux est la commune des Hauts-de-Seine où la proportion du vote Le Pen au second tour a été la plus faible, avec 9,13%. C'était déjà presque le cas au premier tour (seule Ville d'Avray faisait mieux), alors que l'équilibre entre les votes de droite hors Chirac et les suffrages accordés au président sortant était presque parfait (respectivement 24,2% et 25,4%).

www.leparisien.com

0,80€

LE 7 MAI 2002

le Parisien Hauts-de-Seine

Sceaux a rejeté Le Pen

SCEAUX DÉCROCHE la palme du front anti-Le Pen. Dimanche, c'est en effet dans la charmante commune du sud des Hauts-de-Seine que le candidat du FN a obtenu son plus mauvais score du département. Seules 976 personnes sur 10 985 votants ont glissé le bulletin du leader du Front national dans l'urne, soit un taux vraiment très faible de 9,13 %. Ville-d'Avray, avec 9,23 % des suffrages accordés à Jean-Marie Le Pen, n'est pas très loin derrière.

« C'est une ville plutôt tranquille ici, confirme sur le parvis de l'hôtel de ville Simone, 73 ans. On se sent en sécurité et on bénéficie de nombreux avantages. » Sceaux est effectivement une commune aisée et les personnes en grande difficulté, plus propices à voter Front national, ne sont pas légion.

« Qu'il y ait encore près de 1 000 habitants qui votent FN, ça me sidère, note d'ailleurs Philippe Laurent, le maire (UDF) qui s'est clairement engagé contre l'extrémisme dans son éditorial du dernier bulletin municipal. La population est d'un niveau socioculturel élevé, il n'y a pas beaucoup de gens en grande détresse sociale et on ne subit pas trop de problèmes d'insécurité. Dès lors, je ne vois pas trop ce que l'on peut faire vis-à-vis de ces quelque 1 000 électeurs. Ce sont malheureusement des gens qui ont peur. Peur de ce qu'il peut se passer à l'extérieur mais pas à Sceaux. »

« Ici, on est plutôt épargné par les difficultés »

Cette habitante d'une quarantaine d'années, qui a voté Le Pen « au premier tour seulement », confirme : « A Sceaux, on est plutôt épargné par les difficultés mais je ne veux pas qu'elles arrivent ici. Je ne vote pas en fonction de la situation sur la commune mais je vote pour la France. » Une telle opinion est cependant marginale sur la commune. Magali et Nathanaëlle, deux lycéennes de 17 ans, préfèrent retenir « l'harmonie qui règne entre les habitants de Sceaux, qu'ils soient juifs, immigrés ou bourgeois ».

Même si, dans l'ensemble, les scores obtenus par Jean-Marie Le Pen sont faibles, deux quartiers se distinguent par un vote frontiste plus affirmé : les Bas-Coudrais dans le quartier des Blagis et les alentours du parc de Sceaux. Deux quartiers aux antipodes, l'un populaire et l'autre huppé, qui symbolisent les deux axes du vote lepéniste : la peur d'une population défavorisée, d'une part, et le vote d'un électeur plus conservateur, d'autre part.

« C'est sûr qu'il y a un peu plus de problèmes ici que dans le reste de la ville, confirme Béatrice, une habitante des Blagis. Mais ce n'est quand même pas un coupe-gorge, ce n'est pas une grande cité. On n'a pas trop à se plaindre. De toute façon, voter Le Pen n'est pas une bonne solution. »

Fier de son vote, Sceaux le doit aussi à la discipline républicaine adoptée là comme ailleurs. « Nous avons clairement appelé à voter pour Jacques Chirac, souligne Paul Mathis, le leader de l'opposition socialiste. La consigne a bien fonctionné. »

TIMOTHÉE BOUTRY

Commémoration du 8 mai 1945

Le 8 mai 1945, a été célébré le mercredi 8 mai dernier dans la cour de l'Hôtel de Ville, autour du monument aux morts. À cette occasion, Maurice Serré a été décoré de la médaille militaire, pour sa participation à la campagne de France avec la division Leclerc. De nombreux mouvements associatifs étaient présents pour écouter le message du Secrétaire d'État aux Anciens combattants et l'allocution prononcée par Philippe Laurent, maire de Sceaux :

“ Mesdames et messieurs les élus, mesdames et messieurs les présidents, mesdames et messieurs les anciens combattants, Mesdames, messieurs. La cérémonie de ce matin se situe dans un contexte français très particulier :

Comment en effet, en cette matinée où nous accomplissons ensemble ce devoir de mémoire si important, ne pas évoquer ces semaines étranges et bouleversantes, à la fois inquiétantes mais également pleines d'espoir, que nous venons de vivre ?

Pleines d'espoir, car nous avons vu renaître, du tréfonds des consciences, cet attachement aux valeurs démocratiques et républicaines que ceux auxquels nous rendons hommage ce matin ont défendues au prix de leur vie.

Pleines d'espoir, car nous avons vu, avec l'enthousiasme parfois brouillon mais spontané qu'on lui connaît, dans le calme et dans la détermination, la jeunesse de notre pays se réapproprié le drapeau et les valeurs de notre République.

Il faudra bien sûr analyser ce qui s'est passé, en parler ensemble encore et encore. Nous prendrons, avec votre concours, des initiatives en ce sens au cours des prochains mois.

Qu'il me suffise aujourd'hui de dire combien je suis fier et combien je me réjouis, et avec moi l'ensemble des élus du conseil municipal, des résultats obtenus dans notre ville de Sceaux.

Nous sommes aussi dans la semaine de l'Europe. La construction européenne a été, est toujours, la seule réponse à ceux qui se demandent

comment éviter que ne ressurgissent les conflits meurtriers qu'ont connus nos pays.

Celle-ci se poursuit, avec trop peu d'enthousiasme malheureusement, et la volonté politique semble trop souvent capituler devant le principe de réalisme et les multiples contraintes dans lesquelles nous l'avons nous-mêmes peu à peu enfermée.

L'espoir réside dans la Convention pour l'avenir de l'Europe, à laquelle nous pouvons et devons tous apporter

notre contribution si nous voulons d'une Europe plus proche et plus démocratique.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, dont je remercie les membres de leur présence, je souhaite rendre hommage à l'action et au rôle joué, dans l'exercice du devoir de mémoire, par l'ensemble des associations patriotiques de notre ville.

Merci à vous tous de votre présence fidèle et nombreuse à cette cérémonie.”



La fête de l'Europe



Grand jeu éducatif au jardin de la Ménagerie

En célébrant tous les ans la Journée de l'Europe, Sceaux rappelle sa vocation de ville européenne détentrice du Drapeau d'honneur du Conseil de l'Europe. Journée d'information et de discussion sur l'Union européenne, cette manifestation est aussi une fête populaire dont l'objectif est de renforcer toujours davantage le sentiment d'appartenance de chacun à l'Europe.

Le 9 mai, journée officielle, étant cette année jour férié, la Ville a décidé cette année de célébrer l'événement le mardi 7 mai afin qu'un maximum de personnes, petits et grands, puissent participer aux différentes manifestations.

À 17 heures, la Ville a proposé aux enfants et à tous les “ europhiles ” une animation interactive au jardin de la Ménagerie. Un grand jeu éducatif

“ L'Europe, ensemble ”, arbitré par un animateur, a permis au public de débattre et de s'exprimer librement sur la construction européenne.

À 20h45, une conférence sur “ le rôle historique et les aspects actuels de la Pologne, ” présentée par Marius Cazana - délégué auprès de l'ambassade de Pologne - et organisée par le Centre scéen des amitiés internationales avec le concours du Mouvement Européen France, s'est tenue à l'ancienne mairie et a rassemblé une centaine de personnes.

Pour tout savoir sur cette conférence, vous pouvez vous reporter à la page 35 de ce magazine.



Expo'sciences le rêve d'un futur ingénieur..

Quel enfant n'a pas souhaité découvrir par lui-même les lois de la physique ? et même d'avoir les moyens de les vérifier ? de bénéficier du conseil d'un expert ?

Il y a 3 ans déjà que l'école élémentaire des Blagis a été séduite par Expo'sciences, dont le but est de développer l'apprentissage des sciences dans les écoles primaires par l'expérimentation et l'initiative des élèves eux-mêmes. Dans le cadre du projet "la main à la pâte", les enfants participent à un programme en correspondance avec l'Ecole Centrale de Paris (dont les locaux se situent à Châtenay-Malabry) : des étudiants ingénieurs se sont mobilisés pour préparer les expériences avec les professeurs, pour ensuite initier les enfants en classe 1h30 par semaine à l'expérimentation scientifique. Cela constitue aussi pour les futurs centraliens une partie de leur apprentissage puisqu'ils sont évalués sur la conduite de classe. Ces cours un peu spéciaux et très appréciés des étudiants comme des élèves ont pour but de leur faire découvrir ensemble diverses expériences physiques et chimiques : à partir d'une question - par exemple "pourquoi la chaleur fait monter l'objet ?" -,



les enfants formulent des hypothèses et en déduisent petit à petit un principe scientifique. Cette année, les élèves des classes de Sylviane Shmidt et de Céline Bost ont choisi de mettre au point une station météo, en fabriquant des outils d'estimation du temps. Ils se réuniront lors d'une expo-forum avec deux classes de Bourg-la-Reine et deux classes de Fontenay-aux-Roses, que Sceaux a poussées à entrer dans une stimulante compétition, pour présenter leurs travaux et résumer leurs recherches expérimentales. Cette exposition a connu un grand succès le 14 mai dernier, lors de l'inauguration par Philippe Laurent, maire de Sceaux, Bernadette

Devouton, adjointe au maire déléguée à la vie scolaire et périscolaire, Joëlle Eyméri, inspectrice de l'Education nationale, Jean-Michel Sivirine, inspecteur de l'Académie des Hauts-de-Seine et de Pascal Bernaud, directeur de recherches de l'Ecole Centrale de Paris. Les réalisations des enfants de CM1 et CM2 seront ensuite exposées dans les écoles à partir du 8 juin à l'école élémentaire des Blagis : les parents pourront venir admirer leurs ingénieurs en herbe !

Bienvenue à la famille Boulogne !



Le docteur Louis-Charles Pimpaneau, sa famille, Philippe Laurent, maire de Sceaux, Bernadette Devouton, Jean-Philippe Allardi et Bruno Philippe, adjoints au maire, sous le tableau représentant Angèle Boulogne.

Le 20 mars dernier, Philippe Laurent, maire de Sceaux, recevait à l'hôtel de Ville le docteur Louis-Charles Pimpaneau, qui a récemment fait don à la ville de Sceaux de trois tableaux représentant la famille Boulogne, réalisés en 1889 par Edouard Sain. Les trois portraits d'Hippolythe Boulogne (1836-1921), de Célestine Boulogne, son épouse, née Pimpaneau (1842-1915) et d'Angèle Boulogne, leur fille (1863-1948) se trouvent désormais réunis à l'ancienne mairie. Issus d'une des plus anciennes familles de Sceaux, "les parents Boulogne et leur fille seraient heureux et honorés de se retrouver dans leur ville d'origine (...) en un emplacement digne de les recevoir" précisa le docteur Louis-Charles Pimpaneau.

Trois jours d'animation

Les 3 S ont évolué cette année dans le sens de la décoration et ont embelli la ville de couleurs et de fleurs. Malgré un temps un peu mitigé, les clients ont répondu présent en fréquentant les commerces de la rue Houdan, rejoint cette année par le quartier Charaire. Le stand Barpe-à-Papa a fait la joie de tous, petits et grands, et a contribué à cette ambiance festive.

Les commerçants étaient satisfaits de cette "bonne initiative", et ceux qui ont profité le plus de l'occasion sont ceux qui ont vraiment joué le jeu : ne se contentant pas de l'affichage et des prospectus offerts, ils ont vraiment tiré profit de ces journées en mettant les tables, les étals et des animations à la disposition de la clientèle.

Enfin, ces trois jours ont permis de créer ou de renforcer des liens entre commerçants ; c'est sans doute ce qui a le plus contribué à la réussite de cet événement promotionnel !



35 années à l'école des Blagis, pour les enfants et pour la nature !



S. M. : M. Désenfant, vous êtes instituteur à l'école des Blagis depuis 35 ans. Comment y êtes-vous arrivé ?

C. D. : Je suis arrivé en 1967, tout à fait par hasard. Je me destinais plutôt à une carrière de chercheur, mais faute de bourse d'étude, j'ai accepté un poste à l'école des Blagis de Sceaux. Je me suis beaucoup attaché à ce quartier, et j'ai choisi d'y rester toute ma carrière, ce qui est rare dans mon métier.

S. M. : Qu'aimez-vous particulièrement à Sceaux ?

C. D. : J'aime cette sorte de micro-société du quartier des Blagis, riche de ses communautés culturelles variées. C'est un vrai exemple d'intégration, comme j'ai pu l'observer au niveau du groupe scolaire.

J'y ai trouvé aussi une ville verte : pour un passionné de nature tel que moi, le parc de Sceaux s'est révélé être un véritable outil pédagogique.

S. M. : Qu'est-ce que cela vous a apporté de rester fidèle au poste si longtemps ?

C. D. : Les avantages que j'y ai trouvés, c'est d'abord de voir passer des générations d'enfants ; d'avoir en classe les enfants de mes anciens élèves... une vraie richesse de contacts avec les familles ! J'ai enseigné à plus de 1500 enfants des Blagis et je revois souvent des anciens élèves, ou des anciens du club nature que j'ai monté. C'est d'ailleurs un second avantage à la longévité : pouvoir s'engager vraiment dans la vie de l'établissement, organiser des classes de découverte et des classes nature, constituer un fond de matériel pédagogique, travailler sur le long terme.

S. M. : Alors vous n'allez pas partir comme ça, sur la pointe des pieds ?

C. D. : Non, j'ai réalisé un CD-Rom nature avec les enfants pour préparer ma retraite, et je serai bien occupé par le site internet que je souhaite mettre au service de l'école. Malgré l'éloignement de mon domicile, j'ai encore beaucoup de choses à donner. Je ne suis pas encore parti et j'ai déjà envie de revenir !

Un cadeau de départ digne de son auteur : le CD-Rom Nature

Poussé par l'enthousiasme des élèves, notre instituteur passionné de nature et de photo n'a pas voulu partir sans laisser un cadeau aux enfants : un CD-Rom Nature de très grande qualité, résultat d'un travail de 4 années avec les enfants du club qu'il a créé. A découvrir absolument par tous ceux qui rêvent de partir à la découverte de la faune et de la flore en suivant le sentier nature du Parc de Sceaux. Pédagogique et convivial, le programme se décline en plusieurs parcours, mois par mois, ou par thème. Les mots difficiles sont expliqués et des liens hypertextes permettent d'aller vers des pages d'explications détaillées ; les jeux d'apprentissage et tests de connaissances fourmillent... tout cela sur une musique composée spécialement par Marc Michel. Un grand bravo aux enfants du club Nature qui ont illustré chaque page, les dessins sont remarquables !



À ne pas manquer !

Le lancement du CD se fera lors d'une soirée découverte au CSCB, 2 rue du Docteur Roux, le mardi 25 juin de 17h à 20h. Il sera également disponible gratuitement au service de la communication à partir du 26 juin.

Office de tourisme, accueil et innovation

L'office de tourisme de Sceaux a la volonté de promouvoir le patrimoine local et régional, mais aussi tous les événements qui se passent dans la ville : "c'est un vecteur de communication et d'information qui relie la mairie et les associations auprès de 5000 visiteurs par an !", souligne Eric Hennion, président de l'office du tourisme.

Pour que l'office de tourisme prenne un nouvel élan, le bureau du jardin de la Ménagerie est désormais ouvert le dimanche, en plus du mercredi et du samedi, d'avril à octobre. L'office de tourisme tient également une permanence en nocturne lors de festivités scéniques comme les fêtes félibréennes ou les feux de la Saint-Jean. Il est aussi soucieux d'offrir de nouveaux services aux Scéens : il est

dépositaire cette année d'une partie de la billetterie de l'opéra *Don Giovanni*, qui se déroulera en plein air dans le parc de Sceaux les 27, 28 et 29 mai prochains.

"Sa seconde mission est aussi d'être l'ambassadeur de la ville auprès d'autres publics, franciliens ou touristes : nous serons présents à ce titre au premier salon du tourisme présentant les 36 communes des Hauts-de-Seine à la Défense, du 22 au 26 juin prochain", poursuit Eric Hennion.

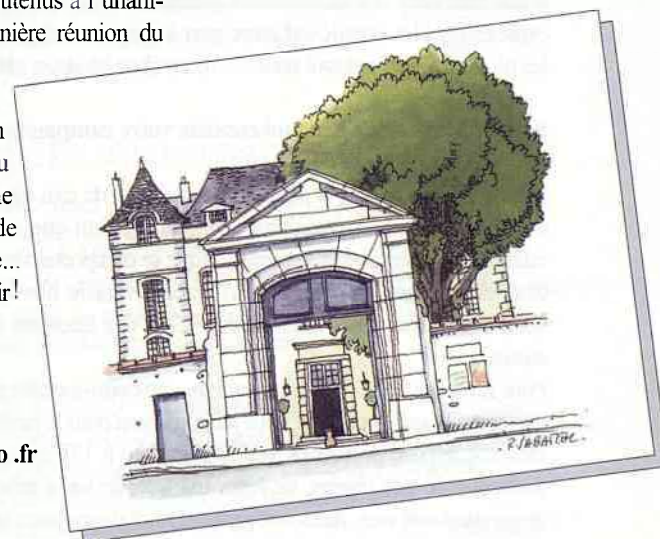
Par la vente de cartes - dessins aquarellés - réalisées par des artistes scéens, Roland Sabatier et Gabrielle Garapon, l'office de tourisme contribue par ailleurs à la promotion des images de notre ville. Enfin, disposant d'une adresse e-mail, l'office de

tourisme sera relié au futur site web de la Ville.

Tous ces projets, soutenus à l'unanimité lors de la dernière réunion du dernier conseil municipal, achèveront sans aucun doute l'office du tourisme vers une certification de deuxième étoile... pour mieux vous servir !

Renseignements
au 01 46 61 19 03
E-mail :
otsceaux@wanadoo.fr

Dans la collection
Portraits de Sceaux,
le portail du Petit château
par Roland Sabatier, 1999.



Éduquer les maîtres à éduquer leurs chiens... pour une ville propre ! **Rendez-vous le 15 juin**



La Ville de Sceaux a décidé de s'atteler au lancinant problème des déjections canines. Elle lance au mois de juin une campagne d'information à l'intention des propriétaires canins afin de les inciter au ramassage individuel et met à leur disposition les moyens nécessaires à l'accomplissement de ce geste responsable et citoyen !

Nicole Zuber, adjointe au maire délégué à l'environnement, nous présente le problème et le plan d'action mis en place pour y remédier.

Sceaux Magazine : Pourquoi un plan d'action contre les déjections canines ?

Nicole Zuber : Parce que c'est une attente d'une forte majorité de Scéens, la municipalité engage une action pour résoudre le problème des déjections canines. Il faut maintenir la propreté de nos trottoirs de nos pelouses dans le centre ville mais aussi dans les quartiers où les espaces réservés aux piétons et aux enfants sont fréquemment souillés – ce qui pose aussi des problèmes d'hygiène publique.

Sceaux Magazine : Quels sont les moyens mis en œuvre ?

Nicole Zuber : Par la mise en place d'une campagne d'information, nous voulons adresser un message fort aux propriétaires de chiens afin de les engager à effectuer systématiquement le geste de ramasser les déjections canines laissées par nos amis à quatre pattes. Pour les encourager, la Ville met gratuitement à leur disposition à partir du mois de juin des sacs spéciaux qu'ils trouveront d'une part dans des distributeurs extérieurs installés le plus souvent dans les espaces les plus souillés, d'autre part à l'intérieur des établissements publics les plus fréquentés et tout naturellement chez les deux vétérinaires de la ville*.

Sceaux Magazine : En quoi consiste votre campagne d'information ?

Nicole Zuber : Dans le magazine municipal de mai, une première démarche a été effectuée. Nous voulons redire aujourd'hui que ce sont les chiens bien éduqués qui font une ville propre et que le comportement des propriétaires est essentiel. Il faut absolument qu'ils acquièrent le bon réflexe : ramasser les souillures laissées par leurs chiens. C'est une question de respect envers les autres.

Pour favoriser cette éducation canine, une demi-journée sur le thème du chien dans la ville sera organisée le 15 juin prochain dans le jardin de la Ménagerie**. Une conférence de l'AFIRAC*** aura lieu à 17h (sous le chapiteau). Nous parlerons de nos chiens, de leurs maîtres, de leurs relations, de la place du chien dans nos vies, dans notre ville. Un dialogue avec la salle suivra.

Une sensibilisation des enfants des écoles, des centres aérés nous a également paru tout à fait intéressante à mettre en place : aussi, des animations plus

particulièrement destinées aux enfants - mais les adultes sont naturellement conviés – se dérouleront en début d'après-midi.

Parallèlement, une campagne d'affichage et la distribution d'un "livret sur le chien" accompagneront cette démarche.

Sceaux Magazine : Et si la pédagogie ne suffit pas ?

Nicole Zuber : Je suis convaincue que l'acquisition du geste civique de ramassage des déjections canines entrera peu à peu dans les moeurs, comme ce qui s'est passé pour le tri sélectif des déchets ménagers, où Sceaux est l'une des villes les plus civiques du département.

Notre but premier est de responsabiliser les habitants. Les propriétaires de chiens qui continuent "leurs mauvaises habitudes" seront verbalisés à partir du 1^{er} septembre 2002, comme le prévoit l'arrêté du maire en date du 27 mai****.

Il est évident que nous préférons faire appel au civisme de tous pour une ville propre !

*Cf. plan d'installation des distributeurs de sacs ci-joint.

** Cf. programme ci-joint.

*** Association française d'information et de recherche sur l'animal de compagnie.

**** Cf. arrêté ci-joint.

Le 15 juin :

**une journée du chien dans la ville
pour des maîtres plus citoyens...
toute l'année !**

Programme

Jardin de la Ménagerie de 14h à 18h30

Sous le chapiteau :

- de 14h à 16h : séance d'éducation canine pour les enfants du conseil d'enfants par le CECP (Collectif des éducateurs canins professionnels).
- de 16h à 16h30 : goûter pour les enfants.
- à 17h : conférence avec la participation de l'AFIRAC : Association française d'information et de recherche sur l'animal de compagnie.
- 18h15 - 18h30 : pot de remerciement.

Parallèlement, à l'extérieur :

- de 14h à 17h : démonstrations d'obéissance et d'agility, par le club canin de Saulx-le-Chartreux et démonstrations de chiens d'assistance à personnes handicapées par l'Anecah, Association nationale pour l'éducation de chiens d'assistance pour handicapés.

La ville s'engage pour une cité propre

13 distributeurs de sacs de propreté sont à votre disposition dans la Ville :

7 distributeurs extérieurs :

- au centre commercial des Blagis
- à l'entrée du jardin de la Ménagerie (entrée rue Houdan)
- à l'angle rue Florian rue des Ecoles
- aux deux entrées de la rue piétonne
- à l'entrée de la rue Houdan, côté place du général de Gaulle
- à l'intersection de la rue Houdan et de la rue Florian
- Coulée verte, aux abords du sentier de la Tour
- au square Robinson

6 distributeurs dans les principaux lieux publics :

Hôtel de Ville, Services techniques de la Ville, Bibliothèque municipale, office de tourisme, MJC, CSCB. Renseignements au 01 41 13 33 39.



Arrêté du maire n°2269

OBJET : Réglementation des déjections animales

Le maire,

Vu l'article L. 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les articles R 610-5 et R 632-1 du Code Pénal,
Considérant les risques sanitaires et de sécurité résultant de la présence de déjections animales sur le domaine public,

Arrête :

- **Article 1^{er}** : Il est interdit aux propriétaires d'animaux de laisser ceux-ci effectuer des déjections sur les espaces publics de la commune.
- **Article 2** : Les propriétaires sont tenus de nettoyer immédiatement les déjections que leur animal aurait éventuellement effectuées sur les espaces publics précités.
- **Article 3** : Il est interdit aux propriétaires de chiens de pénétrer avec leur animal à l'intérieur d'aires de jeux pour enfants.
- **Article 4** : Les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément à la loi*.
- **Article 5** : L'arrêté entrera en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2002.

Sceaux, le 27 mai 2002

Philippe LAURENT
Maire,
Conseiller général des Hauts-de-Seine

*En fonction des textes réglementaires en vigueur, tout manquement au présent arrêté sera passible d'une contravention de seconde classe (35€).



La collecte sélective

Ramassages

des emballages et déchets ménagers

Le bac vert

réservé au verre :
les bouteilles, flacons et pots en verre.

Secteur 1 : mardi

Secteur 2 : jeudi Secteur 3 : vendredi



Photos : Bleue Image

Le bac bleu

réservé aux bouteilles et flacons en plastique, boîtes de conserves, canettes, bidons et aérosols vides, barquettes en aluminium, briques alimentaires, cartons d'emballages, journaux et magazines.

attention, ne pas mettre de sac plastique dans le bac bleu

Secteur 1 : mardi

Secteur 2 : jeudi Secteur 3 : vendredi



Le bac marron

tout le reste, y compris les sacs en plastique.

Secteur 1 : lundi, mercredi, vendredi

Secteur 2 : lundi, mercredi, vendredi

Secteur 3 : mardi, jeudi, samedi



→ Les bacs vert, bleu et marron sont ramassés les jours fériés sauf le 1^{er} mai.

Les déchets verts

Collectés sur l'ensemble de la ville, mardi 18 juin, mardi 9 et 23 juillet, mardi 20 août, mardi 10 septembre (sacs à sortir pour 6h du matin). La collecte se fait dans des sacs en papier biodégradable, distribués à la mairie samedi 6 juillet et samedi 7 septembre, de 9h à 12h.

Les objets encombrants

Secteur Ouest : lundi 7 juin, lundi 1^{er} et 15 juillet, lundi 5 et 19 août, et lundi 2 septembre 2002 (objets à sortir pour 6 h du matin).

Secteur Est : lundi 10 et 24 juin, lundi 8 et 22 juillet, lundi 12 et 26 août et lundi 9 septembre 2002 (objets à sortir pour 6 h du matin).

Pour connaître votre secteur, appelez le 01 41 13 33 39 ou reportez-vous au calendrier des collectes.

Les déchets toxiques

Les déchets toxiques doivent être apportés au camion Planète une fois par trimestre, de 14h à 15h30 place des Ailantes aux Blagis, et de 16h à 18h cour des baraquements, 95 rue Houdan. Prochaines collectes le 15 juin et 12 octobre 2002.

Pour obtenir un calendrier des collectes, contactez le service communication au 01 41 13 33 42.

L'appartement témoin de son temps, une exposition à la " Galerie du Petit château "

Dans le cadre de sa mission de médiation auprès du grand public, le CAUE présente cet été une nouvelle exposition consacrée à l'appartement rêvé, créé, habité et interprété. Celle-ci s'articulera autour de deux grands axes. Le CAUE présentera en effet parallèlement des projets architecturaux réalisés depuis le début du siècle, et un état des lieux de l'appropriation de l'espace par les occupants, illustré par une série de photographies et par le travail de l'artiste Joël Ducorroy. Tous ces éléments, œuvres et photographies, s'entremêleront de façon dynamique et productive afin de retracer l'évolution du rapport à l'appartement comme cellule de vie chez les architectes et les habitants, transcendant les époques et les couches sociales. Les photographies

d'Abbadie et Ouka Lélé, les réalisations de Le Corbusier, Renaudi ou Nouvel, présenteront l'appartement sous des angles très divers, objet de problématiques parfois divergentes. Enfin, Joël Ducorroy reconstituera l'appartement témoin, créé en 1992 pour le Centre d'art Le Confort Moderne à Poitiers et adapté ici à un nouveau décor.

Artiste plein d'humour et de facétie, Ducorroy a désormais gagné ses lettres de noblesse dans le monde de l'art contemporain, par l'utilisation de plaques minéralogiques détournées et agencées en mosaïques ou en association avec divers objets. Jouant sur l'étroite relation entre le signifiant et le signifié, l'artiste fait inscrire sur la plaque, l'objet qu'elle est censée

représenter. Ainsi passé maître dans l'art de la tautologie, il décompose les scènes en éléments simples suggérés par un jeu sur la forme et la couleur des plaques. Ce ne sont pas moins de 916 plaques et 1000 mots qui auront été nécessaires pour que le " peintre sans pinceaux " dépeigne l'univers quotidien d'une famille fictive dont il décline toute une gamme d'objets et de meubles censés constituer leur cadre de vie imaginaire et volontairement caricatural.

Cette exposition thématique et originale s'accompagnera de trois soirées-débats ouvertes à tous qui réuniront des photographes, des artistes et des critiques face aux questions du public, dans un échange de points de vue fructueux.

Du 26 juin au 28 octobre 2002 :
CAUE 92 – Galerie du Petit château,
9 rue du docteur Berger à Sceaux.
Tous les jours sauf le mardi, de 10h à 13h et de 14h à 18h.
L'entrée des expositions du CAUE 92 est libre.



Le patrimoine en aquarelles



Le château des Imbergères au milieu du XIX^e siècle, par Christian Bénilan.

Mémoire en Aquarelles, les Hauts-de-Seine vient de paraître et présente notre département sous un jour nouveau, celui des demeures et parcs disparus du XVII^e et XVIII^e siècles. Ils ont fait l'objet de recherches depuis une dizaine d'années de la part de l'architecte des Bâtiments de France et actuel chef du service départemental de l'architecture et du patrimoine, Christian Bénilan, qui les a restituées

sous forme d'aquarelles.

Ces dessins, tout à la fois poétiques et savants, font revivre la splendeur et le charme des Hauts-de-Seine d'antan. Le commentaire historique de cet ensemble original réalisé par l'historien Jean-Marc Irollo resitue dans les usages de l'époque ces lieux de pouvoir ou de plaisir. Loin des recueils de gravures anciennes, souvent ternes et rébarbatifs,

cet ouvrage attrayant est une invitation à revivre le passé sans se laisser aller à une trop grande mélancolie ! Les aquarelles alertes de Christian Bénilan et les textes ciselés de Jean-Marc Irollo nous entraînent sur les pas d'une histoire revisitée qui se veut passionnante et dynamique.

Aux éditions Hartmann, 46 €, disponible à la librairie Picard, 82 rue Bonaparte Paris VI^{me}. Tél. 01 46 33 91 05



Fête de la musique
le 21 juin
Animations
dans la ville



Les Feux
de La Saint-jean
le 22 juin
au jardin de
la Ménagerie

Don Giovanni

au domaine de Sceaux : une première

Seize représentations, 40 000 spectateurs sont attendus pour un festival hors du commun : *Don Giovanni* s'offre les plus beaux châteaux de France pour une tournée d'opéra en plein air. Le premier site à le recevoir est celui du domaine de Sceaux, les 27, 28 et 29 juin, puis suivront le château de Cheverny à Blois ou le palais du Luxembourg à Paris. Gérard Corbiau, réalisateur du *Maître de musique*, *Farinelli*, *le Roi danse*, a travaillé la mise en scène de *Don Giovanni* en cherchant à mettre en valeur le patrimoine architectural et

à sensibiliser le public à la magie de l'opéra. En effet, avec un peu d'imagination, on se reporterait volontiers dans le passé pour redécouvrir Don Juan le Commandeur, donna Anna et donna Elvira dans le cadre enchanteur de la cour d'honneur du château. L'opéra réunit déjà le théâtre et la musique, Corbiau enrichit la rencontre d'un troisième art, l'architecture. Est-ce ainsi qu'on crée la magie ? En réunissant tous les éléments réels qui font croire à l'irréel personnage de Don Juan ? Homme d'instinct avant tout, capable

de la pire scélératesse, mais aussi de l'amour le plus sincère, il transcende le temps grâce à Mozart...

À Sceaux, les 27, 28 et 29 juin à 21 h (2h30 de spectacle).

Prix des places : 150 €, 60 €, 50 €, 40 €.

Réservation : 08 92 70 11 22

(0,42 € la minute).

Réservations sur place à l'office de tourisme de Sceaux, 70 rue Houdan, tél. 01 46 61 19 03.

Informations : www.hauts-de-seine.net/dgiovanni-sceaux.



33^e festival de l'Orangerie : 21 concerts, de Smetana à Messiaen

Que faites-vous le dimanche après-midi à 17h30 ? Que diriez-vous d'un concert de musique tchèque samedi 24 août pour finir l'été en beauté ? Viendrez-vous écouter Anne Gastinel et Claire Désert à l'inauguration du premier concert du festival de l'Orangerie le 7 juillet prochain ?

Du 6 juillet au 8 septembre, le 33^e festival de l'Orangerie animera de nouveau le paysage musical estival de Sceaux et de ses environs pour le plus grand bonheur de tous les mélomanes, petits et grands, amateurs ou professionnels. C'est grâce au dynamisme et à l'esprit d'entreprise du violoniste Alfred Loewenguth que ce festival consacré essentiellement à la musique de chambre existe depuis 1969. Solo de piano de France Clidat ou de Roger Muraro, duo de Romain Garioud et Alberta Alexandrescu, trio Wanderer ou quatuor Prazak, tous jeunes talents ou interprètes de renom apportent leur touche personnelle pour créer ces moments de grâce et de beauté.

Pour sa 33^e saison, le festival de l'Orangerie a choisi la musique tchèque (Bedrich Smetana, Antonin Dvorak, Leos Janacek, Bohuslav Martinu) mais le répertoire ne se cantonnera pas à une seule thématique, et s'ouvrira à la musique classique, depuis la première école de Vienne avec Joseph Haydn et

Wolfgang-Amadeus Mozart, jusqu'au pré-romantisme de Franz Schubert et Ludwig van Beethoven ou aux effluves romantiques de Felix Mendelssohn, Robert Schumann, Franz Liszt...

L'âme de la musique française que le Quatuor Loewenguth a tant défendue ne sera pas oubliée avec des oeuvres de César Franck, Gabriel Fauré, Maurice Ravel, Claude Debussy, Ernest Chausson, Olivier Messiaen, et également du compositeur et violoniste roumain, français d'élection, Georges Enesco. 21 concerts de qualité, il y en aura pour tous les mélomanes !

Prix des places : 24 € - 17 €

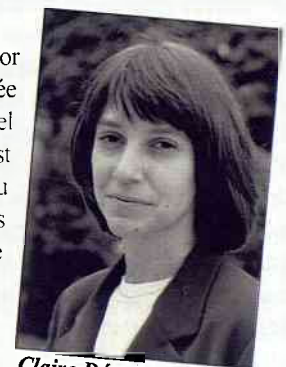
Renseignements : 01 46 60 07 79

E-mail : SMEsceaux@wanadoo.fr

Site internet : festival.orangerie.free.fr



Anne Gastinel



Claire Désert

Rallye du CSCB

Venez relever le défi
et gagner de
nombreux prix
le 8 juin

Accro - cordes
dompter sa peur et
découvrir la nature...
le 8 juin de 10h à 18h

au jardin de
la Ménagerie
(cf. page 23)

Théâtre interactif
pour les parents
d'élèves
les 10 et 13 juin
À 20h30 à l'ancienne
mairie
(cf. page 23)

Nuit du cinéma
jeunesse
images et émotions
jusqu'à l'aube !
le 28 juin à 21h
Petit théâtre les Gémeaux
(cf. page 23)

Un jeu provençal qui s'ouvre aux jeunes générations



Dans l'ambiance méridionale des fêtes félibréennes, la **pétanque** retrouve naturellement ses droits dans les jardins de Sceaux. L'association sportive Pétanque de Sceaux a ainsi connu un essor constant depuis sa création en 1983 par Charles Chadenier, président d'honneur. Aujourd'hui, 80 passionnés sont des membres licenciés qui font vivre l'association au rythme

des compétitions. Certains ont choisi ce sport pour son aspect ludique : dans un cadre agréable, une ambiance conviviale, une activité qui s'exerce au grand air... D'autres apprécient davantage les compétitions qui se déroulent dans la région. Le club de Sceaux organise ainsi sur toute la saison (de mars à octobre) des concours officiels ou s'associe à des manifestations locales comme la fête des sports.

La compétition phare de l'année, tant pour sa dimension conviviale que pour les enjeux sportifs, est sans aucun doute le **Challenge de la ville, qui se déroulera cette année le 23 juin**, pour la 5^e année consécutive. Cette compétition réunit l'élite des

joueurs de haut niveau de la région !

La pétanque est aussi un sport qui veut rajeunir, et s'ouvre de plus en plus aux jeunes : les enfants peuvent suivre les traces de leurs aînés **dès l'âge de 8 ans**. Grâce à un accueil pendant les vacances scolaires réalisé en partenariat avec la Ville depuis quelques années, des liens et des projets se tissent entre générations : des joueurs bénévoles du club sont prêts à se rendre disponibles pour mettre en place une initiation récréative à la prochaine rentrée scolaire.

Renseignez-vous vite auprès de Christian Le Quilleuc, tous les jours de 14h à 19h sur le terrain du club de pétanque au petit parc de la Ménagerie.

En bref...

Solidarité avec les enfants orphelins de Nanterre

Lors de sa séance du 16 mai dernier, le conseil municipal a voté une contribution de 2 997,50 € (soit 0,15 € par habitant, comme l'a fait chaque ville du département sur proposition de l'Association des maires) au profit d'un fonds spécifique destiné à aider les enfants qui ont perdu l'un de leurs parents lors de la fusillade au conseil municipal de Nanterre le 26 mars dernier. Les élus ne bénéficient en effet d'aucune assurance particulière pour leur famille dans de telles circonstances.

Paris Combo

Amnesty international propose le mardi 18 juin à 20h30 un concert exceptionnel avec la chanteuse Belle du Berry et ses quatre musiciens : Paris Combo vous apportera une vraie bouffée d'oxygène dans un cocktail subtil entre swing, jazz manouche, rythmes latinos et atmosphères orientales. Réservez cette soirée unique au Grand Théâtre les Géméaux. Prix des places 21 €. Renseignements au 01 46 60 07 94 ou 01 46 31 45 01.

Un carrousel flambant neuf

Samedi 4 mai à 16h, petits et grands s'étaient donné rendez-vous dans le jardin de la Ménagerie pour des tours de manège gratuits en l'honneur du Carrousel de Sceaux !

Une soucoupe filant vers les étoiles... un gros poisson sous-marin plongeant dans les abysses... L'avion de St-Exupéry aux couleurs du Petit Prince... Offrez donc quelques instants magiques qui ravissent petits et grands. Avis aux enfants adroits, il faut attraper la queue du Marsupilami pour gagner un tour gratuit !



Le camion de pompier, ... avec le blason de Sceaux.

Parcs en fête le 23 juin

Dans le cadre de l'opération "Parcs en fête" organisée par le département depuis 14 ans, l'édition 2002 propose des manifestations totalement gratuites dans plusieurs parcs départementaux de fin mai à début août, et notamment au Parc de Sceaux. Cet immense festival de spectacles en plein air associant cirque, musique, danse et théâtre de rue propose au public une

ambiance de fête au travers de spectacles culturels variés et de qualité qui donnent en outre l'occasion de rencontrer les artistes.

Les mercredis de "Parcs en fête" auront lieu les 12, 19 et 26 juin à partir de 14h45, au Parc de Sceaux, avec des spectacles de cirque, des clowns, des jongleurs, des trapézistes... pour les enfants de tous âges.

Le festival des Arts de la rue et du cirque se tiendra au Parc de Sceaux **dimanche 23 juin à partir de 14h45** avec la Compagnie Couleur ou Tableaux vivants, Les Paladins, CIA, la Compagnie Bougreles, Mâchoire 36, Circus Baobab et Kabbal. Le public familial, toujours plus nombreux chaque année, ne se trompe pas sur la qualité artistique des spectacles !

Vente des cartes de stationnement

Le paiement par carte sur les nouveaux horodateurs est mis en service depuis le 25 mai.

Les cartes de paiement sont disponibles au tarif de 20 € à :

- la mairie, service des régies
122 rue Houdan
Tél. 01 41 13 33 78
- l'office de tourisme
70 rue Houdan
Tél. 01 46 61 19 03
- au parking Charaire
contre-allée de l'avenue
Camberwell
Tél. 01 47 02 72 52

Prochainement, les bureaux de tabac seront aussi points de vente des cartes de stationnement.

Jean-Luc Gourdin, biographe de Florian



“Chacun son métier, les vaches seront bien gardées... Plaisir d'amour ne dure qu'un moment... Pour vivre heureux, vivons cachés...”. Ce sont là quelques-unes des nombreuses citations de Florian, enfant du midi, héritier de La Fontaine, dramaturge, conteur et poète.

Jean-Luc Gourdin vient de consacrer à Florian une biographie (aux éditions Ramsay) intitulée *Florian le fabuliste*, premier ouvrage retraçant l'intégralité de sa vie. Jamais acteur toujours spectateur, Florian nous offre le regard du sens commun sur l'une des périodes les plus troublées de notre histoire, tentant de réconcilier les Lumières et la Révolution dans un rêve de tolérance, de droits et de

devoirs. Dans ces 400 pages environ sur le poète, Jean-Luc Gourdin nous fait également redécouvrir la vie scénique au XVIII^e siècle et les liens particuliers tissés entre les Féliques et notre ville. Elle met également en exergue dans sa conclusion l'une des images fortes de Sceaux : celle d'une véritable ambassade du Midi en Ile-de-France.

Florian le fabuliste est le dernier ouvrage de Jean-Luc Gourdin, biographe affectionnant particulièrement la période des Lumières et de la Révolution Française. L'Ange Gardien de Bonaparte présentant le colonel Muiron a reçu en 1996 le Grand Prix d'Histoire de la Fondation Napoléon, la Duchesse du Maine, le prix Hugues Capet en 1999. Ce regard d'un scénariste sur un poète qui a aimé notre ville et qui y repose sera sûrement primé avec autant de brio !

Nathalie Alexandre à Avignon

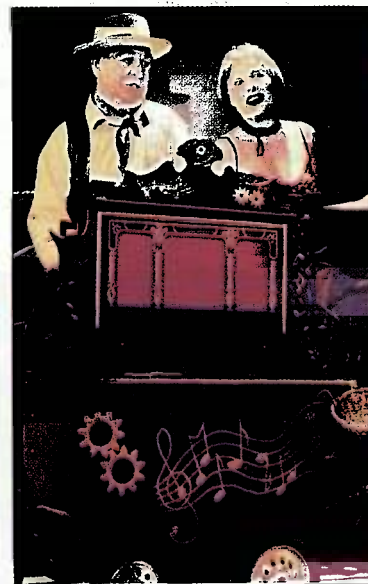
En résidence à la MJC de Sceaux depuis 1998, la Compagnie scénique de théâtre Nathalie Alexandre s'apprête à participer au rendez-vous incontournable du théâtre français : le Festival d'Avignon. Les Ateliers d'Amphoux, scène du festival-off, accueille à l'intérieur des remparts, en plein cœur d'Avignon, la dernière création de la compagnie, *Le cabaret pour Dimey : Poèmes Voyous* de Bernard Dimey, chansons françaises entre Maurice Chevalier, Arletty ou Mistinguett, et orgue de Barbarie recréent tout un univers de cabaret-théâtre.

Le cabaret pour Dimey :

- 7 et 8 juin à 21h, au théâtre Aspic Hamélia, 11 rue d'Alembert, 92 600 Asnières.

Réservations : 01 43 50 98 93

- du 5 au 27 juillet, aux Ateliers d'Amphoux, 12 rue d'Amphoux, 84000 Avignon, festival-off. Réservations : 04 90 86 17 12



Au détour d'une promenade...

Le Pavillon de l'Aurore est un monument remarquable du parc de Sceaux que vous n'avez peut-être jamais visité. Pourtant, **chaque 1^{er} dimanche du mois de 16h à 18h en été et de 15h à 17h en hiver**, le Musée d'Ile de France vous propose des visites commentées du Pavillon de l'Aurore, chef d'œuvre du domaine de Sceaux. Construit par Jean-

Baptiste Colbert à la fin du XVII^e siècle, ce pavillon est orné d'une coupole peinte par Charles Le Brun d'un riche décor allégorique. Entrée libre.

**Musée de l'Ile-de-France
Château de Sceaux
92330 Sceaux
01 46 61 06 71**



En bref...

Le lycée Lakanal monument historique

Le lycée Lakanal, construit à la fin du XIX^e siècle, présente un intérêt d'art et d'histoire remarquable, qui permet sa classification comme véritable manifeste d'architecture rationaliste. De cette réalisation de l'architecte Anatole de Baudot, plusieurs parties sont désormais inscrites sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

- les façades et toitures de l'ensemble des bâtiments (à l'exception du bâtiment des années 70)
- le sol de la parcelle
- le gymnase en totalité
- les trois salles de réception au rez-de-chaussée du bâtiment administratif (y compris la cheminée du grand parloir)
- la lingerie avec son mobilier (au premier étage du long bâtiment sur l'avenue Claude Perrault)
- les circulations verticales et horizontales avec les préaux couverts.

Campagne d'information sur les termites

Le groupe national de la Française de protection de l'habitat mène prochainement à Sceaux une campagne d'information et de sensibilisation sur le fléau des termites et autres insectes xylophages. À l'occasion du passage de leur correspondant local, vous pouvez les solliciter au numéro vert gratuit : 0 800 133 134.

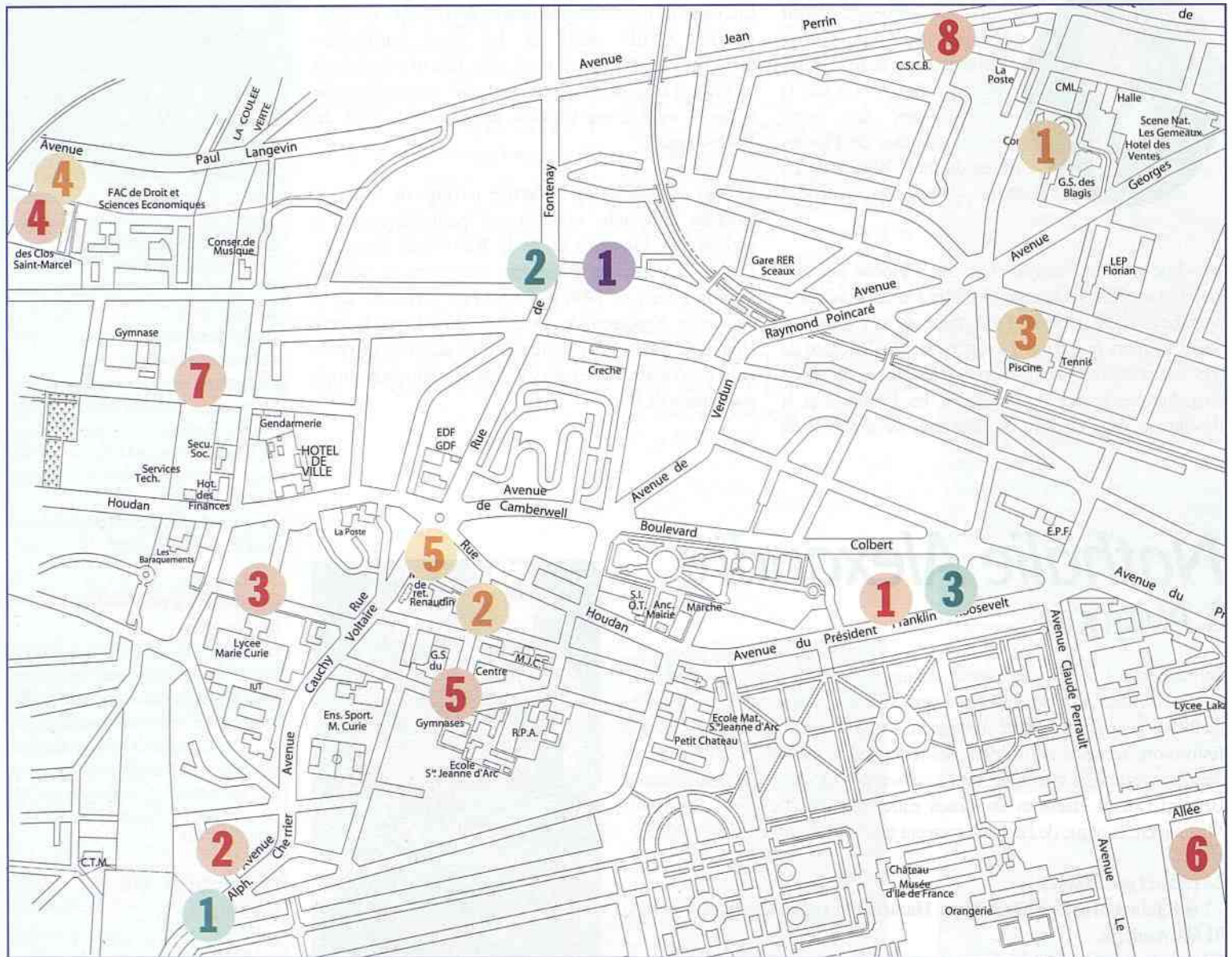
Etude Insee sur les loyers et charges

L'Insee réalisera en juillet 2002 une étude sur les loyers et les charges. Elle vise à décrire les éléments de confort des logements et à mieux connaître le montant et l'évolution des loyers et charges. Cette enquête reconnue d'intérêt général, est obligatoire. Dans notre commune, quelques familles recevront la visite d'un collaborateur de l'Insee. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

service-public.fr

Ce site portail de l'administration française répondra à vos questions sur les démarches administratives, la fiscalité, la famille et la formation et vous oriente vers des milliers de sites publics.

Les travaux à Sceaux pendant l'été 2002



Travaux de voirie programmés pendant l'été 2002

- 1** - Marquage des emplacements de stationnement avenue du Président Franklin Roosevelt
- 2** - Marquage des emplacements de stationnement rue Pierre Bizos et création d'une zone 30 rue Pierre Bizos et rue Jean Michaut
- 3** - Réaménagement des rues Constant Pilate et Emile Morel
- 4** - Réaménagement de la voie de desserte du groupe scolaire des Clos Saint Marcel et installation d'une borne pour le contrôle de l'accès.
- 5** - Installation d'une borne pour le contrôle de l'accès rue Marguerite Renaudin
- 6** - Construction de deux bouches d'égout avenue de Fontenelle
- 7** - Construction d'une canalisation d'eaux pluviales rue des Clos Saint Marcel
- 8** - Modification de la chaussée rue Marc Sangnier sous le porche Nord - Début des travaux de mise en place d'une signalisation de jalonnement sur l'ensemble de la ville

Travaux de bâtiment programmés pendant l'été 2002

- 1** - Réhabilitation des façades et extension de l'école élémentaire des Blagis
- 2** - Rénovation du cinéma Trianon (jusqu'en février 2003)
- 3** - Changement du système de traitement d'air à la piscine des Blagis
- 4** - Changement des châssis vitrés et isolation du pavillon de logements à l'école des Clos Saint Marcel

Travaux réalisés par le Département

- 1** - Travaux d'assainissement à l'angle des rues Paul Couderc et Sully Prudhomme
- 2** - Réhabilitation des canalisations des eaux usées rue de Fontenay
- 3** - Réhabilitation des canalisations des eaux usées avenue du Président Franklin Roosevelt

Travaux réalisés par Gaz de France

- 1** - Renouvellement de la conduite de gaz par tubage rue Jean Mascré

AVANT



L'aménagement du boulevard Colbert, une reconstitution du mail, fidèle à l'esprit du site d'origine.

APRÈS



Une nouvelle clôture pour le jardin de la Ménagerie

Fin mai, et afin de protéger les enfants de la circulation du boulevard Colbert, le jardin de la Ménagerie sera à nouveau bordé d'une clôture le long du boulevard. En même temps que l'autorisation donnée par le Préfet pour son déplacement nécessaire pendant les travaux de reconsti-

tution du mail, l'architecte des bâtiments de France a demandé que " la nouvelle clôture soit légère et limitée en hauteur (environ 80 cm) afin de laisser la transparence sur le jardin de la Ménagerie ". Un sas d'entrée sera installé à la sortie à hauteur de la traversée piétonne du boulevard Colbert.

Mise en service des jeux d'eau carrefour Penthièvre

Les travaux de construction d'un bassin avec jeux d'eau au carrefour Penthièvre menés par le département des Hauts-de-Seine permettront la mise en service de cette installation fin juin.



Une rentrée sereine à l'école des Blagis

La première tranche des travaux nécessaire à l'entretien, l'extension et la restructuration des locaux scolaires a commencé le 15 avril dernier pendant les vacances scolaires de printemps. Jusqu'aux vacances d'été, dix salles de classes sont relogées dans la rotonde, les locaux du centre de loisirs, et un bâtiment provisoire. Grâce aux structures d'accueil temporaires et à l'organisation mises en place par le directeur de l'école, Frédéric Delamare, les services techniques et le service de l'action éducative de la Ville, la rentrée de printemps s'est bien passée pour les enfants le lundi 29 avril dernier. Après un rassemblement de l'ensemble des élèves au cours duquel le Directeur a pris soin de leur expliquer les modalités de fonctionnement

provisoires de l'établissement, les enfants se sont dirigés vers leurs nouvelles - et provisoires - salles de classe avec le sourire et dans un calme exemplaire.



En bref...

Chantier BICS sur la place de Gaule

La Ville a autorisé la B.I.C.S. (Banque Populaire) à installer des bungalows provisoires pour une durée de six mois sur 110 m², sur un terrain propriété communal de la place du Général de Gaulle, le temps de rénover entièrement l'agence située à quelques mètres.

Réunion de concertation

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité aux abords des groupes scolaires, une réunion s'est tenue le mercredi 15 mai à 20h30 avec Philippe Laurent, maire de Sceaux, pour examiner les conditions d'accès et de circulation aux abords du groupe scolaire des Clos Saint-Marcel, avenue de la Gare, ainsi que le projet de réaménagement de l'impasse de la Gare et sa piétonnisation.

Reconstruction du cinéma Trianon...

Les fondations du nouveau cinéma seront élevées début juin. Soulignons l'heureuse fréquentation du petit théâtre des Gémeaux qui assure la reprise temporaire de l'activité du cinéma Trianon pendant toute la durée des travaux.

Places de stationnement rue Raymond Gachelin

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité dans les déplacements urbains, la " zone 30 " a été étendue rue Raymond Gachelin et rue du Lycée, dans la continuité de la rue Jean Mascré. L'aménagement vise à organiser le stationnement afin de faciliter la circulation des véhicules

dans les deux sens en 2003. Les marquages au sol précèdent la réalisation de la liaison piétonne et cyclable qui prolongera la rue de Penthièvre jusqu'à la gare.

Séance publique du 16 mai 2002

PRINCIPAUX DOSSIERS EXAMINES

ENVIRONNEMENT CIRCULATION

- Désignation des représentants du conseil municipal à la commission consultative de l'environnement relative au fonctionnement de l'aérodrome de Vélizy-Villacoublay

Le conseil a :
désigné Mme Nicole Zuber, en qualité de représentant titulaire et Mme Catherine Arnould en qualité de représentant suppléant à la Commission consultative de l'environnement relative au fonctionnement de l'aérodrome de Vélizy-Villacoublay.

Voté à l'unanimité (9 abstentions).

AFFAIRES CULTURELLES

- Convention avec l'association " les Gémeaux "

Le conseil a :
approuvé les termes de la convention élaborée à partir du contrat d'objectifs et de moyens, à intervenir avec le Théâtre Les Gémeaux Scène nationale.
Voté à la majorité (5 votes contre).

- Restauration de l'orgue de l'église Saint Jean-Baptiste de Sceaux demande de subvention

Le conseil a :
approuvé les travaux de restauration de l'orgue de l'église Saint Jean-Baptiste pour un montant évalué à 39 350 euros T.T.C. et sollicité de l'Etat, du conseil régional d'Ile-de-France et du conseil général des Hauts-de-Seine une subvention au taux maximum,
Voté à l'unanimité,

ANIMATION - SPORTS

- Conventions d'objectifs entre la Ville et les équipements culturels et clubs sportifs

Le conseil a :
approuvé les termes de la convention d'objectifs à intervenir avec le Centre Social et Culturel des Blagis, la MJC, l'Office de tourisme, l'ASAS Basket, le Tennis club, l'ASAS Basket féminin, l'association Sceaux Tennis de table, au titre de l'année 2002,
Voté à l'unanimité.

FAMILLE - ENFANCE

- Centre multi accueil Charaire convention de prestation de service avec la Caisse d'Allocations Familiales

Le conseil a :
approuvé les termes de la convention de prestation de service de la structure multi-accueil Charaire, à intervenir avec la caisse d'allocations familiales des Hauts-de-Seine,
Voté à l'unanimité,

- Haltes-garderies – tarifs 2002 – 2003

Le conseil a :
décidé de fixer les tarifs horaires des halte-garderies en fonction des quotients familiaux et de modulations tarifaires, à partir du 1er septembre 2002.

Voté à l'unanimité,

Sorties scolaires avec nuitées et voyages scolaires - année scolaire 2002/2003

- participations familiales

Le conseil a :
fixé les participations familiales relatives aux sorties scolaires avec nuitées et voyages scolaires pour l'année scolaire 2002/2003 et décidé que la participation familiale variera en fonction des quotients familiaux.

Voté à l'unanimité,

- Tarifs études dirigées pour l'année 2002/2003

Le conseil a :
décidé de fixer les tarifs des études dirigées pour l'année scolaire 2002/2003.

Voté à l'unanimité.

ADMINISTRATION GENERALE

- Attribution d'une subvention à l'association de maires des Hauts-de-Seine au bénéfice des enfants des victimes du drame de Nanterre

Le conseil a :
décidé l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 2 977,50 euros à l'Association des maires des Hauts-de-Seine " solidarité Nanterre "

Voté à l'unanimité.

- Approbation des statuts du syndicat mixte Bièvre rivière d'Ile-de-France

Le conseil a :
accepté les statuts, approuvé l'adhésion de la Ville au Syndicat Mixte d'Etudes et de Programmation de la Vallée de la Bièvre, Rivière d'Ile-de-France, et désigné M Philippe Laurent, en qualité de délégué titulaire et Mme Nicole Zuber, en qualité de délégué suppléant au sein du comité syndical,
Voté à l'unanimité.

- Indemnités de fonctions du maire et des adjoints

Le conseil a :
décidé le maintien à leurs niveaux actuels des indemnités de fonction du maire et des adjoints.

Voté à l'unanimité.

- Formation des conseillers municipaux

Le conseil a :
confirmé les modalités d'exercice du droit à la formation des membres du conseil municipal pendant le mandat en cours.

Voté à l'unanimité.

QUESTIONS ORALES

Le maire a ensuite répondu aux questions orales qui lui ont été posées concernant :

- l'installation du marché provisoire sur le parking Penthièvre (M. Hervé Audic)
- des corrections d'affirmations dans le numéro de Sceaux-magazine du mois de mai (Mme Brigitte Serreault)
- l'instauration de deux commissions sur le stationnement et sur le droit à la sécurité des piétons (Mme Michèle Carle)
- la création de coupons jeunes pour l'accès aux activités de la MJC (Mme Monique Deslandes)
- le bilan financier de l'aménagement rue du Dr Roux aux abords de la Halle des Blagis (M. Claude Damery)
- la réhabilitation de la halle du marché et le stationnement (M. Paul Mathis)

COMMUNICATIONS DU MAIRE

Le maire a informé les membres du conseil municipal du fait qu'il n'a pas été donné suite, pour des raisons d'ordre juridique, à la possibilité de préemption des commerces propriétés de la SCIC.

Le maire a également informé les membres du conseil municipal de la décision de Madame Françoise Patrigeon, directeur général des services, de quitter les services de la ville à compter du 1^{er} juillet 2002.

Intercommunalité : une nouvelle avancée

Le 16 mai dernier, le conseil municipal a adopté, à une très importante majorité (1 voix contre, 1 abstention), une délibération proposant un périmètre pour la future communauté d'agglomération du sud des Hauts-de-Seine. Les villes d'Issy-les-Moulineaux et de Vanves ont fait de même début mai, d'autres communes vont poursuivre ce mouvement dans les prochaines semaines.

Nous publions ci-dessous le rapport présenté par le maire au conseil municipal à cette occasion.

Cette importante question fera l'objet de nouveaux développements dans Sceaux Magazine dès la rentrée, en fonction des réponses du préfet à nos sollicitations.

Rapport du maire

Le 27 septembre 2001, le conseil municipal a adopté une délibération exprimant le souhait que soit créée, dans le sud des Hauts-de-Seine, une communauté d'agglomération.

D'autres communes du sud du département ont par la suite exprimé leur volonté de travailler sur ce projet.

Le préfet des Hauts-de-Seine, sollicité pour prendre un arrêté de périmètre réputé pertinent, n'a pas, dans un premier temps, décidé de fixer ce périmètre mais il a pris acte du mouvement engagé et posé quelques principes dont le maintien des coopérations existantes.

A Sceaux, le débat a été élargi à l'ensemble des habitants qui ont été conviés à une rencontre d'information à la halle des Blagis le 24 octobre 2001. Une communication relative à l'état d'avancement de la démarche a été effectuée lors de la séance publique du conseil municipal du 14 février dernier. Un document de travail, préparé par le groupe de pilotage des directeurs généraux des villes concernées, a été diffusé auprès de l'ensemble des membres du conseil municipal qui ont pu en débattre lors d'une réunion de commission générale le 11 mars.

Parallèlement, les discussions se sont poursuivies entre les communes concernées et un certain nombre d'entre elles ont émis le vœu d'une délibération rapide – antérieure au 30 juin 2002 – qui permette la création d'une communauté d'agglomération à compter du 1^{er} janvier 2003. En effet, le préfet dispose d'un délai de deux mois pour exprimer son avis (il peut être négatif) et proposer le cas échéant un périmètre, puis les communes concernées par ce périmètre doivent délibérer dans un délai de trois mois pour exprimer leur accord ou leur refus, l'absence de délibération valant accord. La communauté peut être créée par le préfet lorsque la moitié des communes représentant les deux-tiers de la population, ou les deux-tiers des communes représentant la moitié de la population a exprimé un accord, ainsi que la commune la plus peuplée.

Au-delà des intercommunalités de gestion aujourd'hui existantes, les principes fédérateurs sous-tendant la création d'une communauté d'agglomération peuvent être résumés comme suit :

- s'appuyer sur la diversité des villes pour créer des synergies et faire de la complémentarité un atout
- créer une nouvelle dynamique territoriale
- préserver les identités communales et affirmer les relations avec les habitants
- réduire les inégalités et les disparités, définir un nouvel espace de solidarité et d'identité culturelle
- mettre en place d'une solidarité financière et fiscale entre les communes
- fédérer les moyens et les forces pour obtenir plus de poids et devenir un interlocuteur privilégié
- développer la capacité de contractualisation vis à vis des institutionnels
- renforcer l'attractivité et la cohérence, tout en améliorant l'offre de services publics
- mutualiser les ressources et les charges pour mettre en œuvre des projets communs structurants
- favoriser la dynamique locale en matière de commerce et mettre en place une politique de rénovation urbaine.

Le périmètre proposé (16 communes et 502 000 habitants) tient compte à la fois :

- des volontés exprimées par certaines communes de travailler les unes avec les autres
- de la demande du préfet de maintenir les coopérations existantes, s'agissant notamment du contrat de ville des Blagis
- de la structuration du territoire de projet de la Vallée scientifique et technologique de la Bièvre.

Enfin, parmi les principes qui pourraient être arrêtés dans une " charte " de fonctionnement en cours de discussion entre les maires des communes concernées figurent notamment les éléments suivants :

- aucune commune ne peut se voir imposer un équipement ou une réalisation sur son territoire sans son accord
- chaque commune doit être équitablement représentée au sein du conseil de communauté
- les minorités de chaque conseil municipal doivent pouvoir être représentées au sein du conseil communautaire
- la solidarité financière doit être axée à la fois sur l'insuffisance de ressources en taxe professionnelle et sur l'existence de besoins spécifiques.

Délibération

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5216-1 et L.5211-5,

Vu la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

Vu sa délibération du 27 septembre 2001 exprimant le souhait que soit créée, dans le sud des Hauts-de-Seine, une communauté d'agglomération et sollicitant du Préfet des Hauts-de-Seine la prise d'un arrêté de périmètre réputé pertinent pour la constitution de cet établissement public de coopération intercommunale,

Vu la lettre de Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine en date du 14 novembre 2001,

Considérant les délibérations adoptées par les conseils municipaux de certaines communes concernées,

Considérant les débats au sein du conseil municipal lors de sa réunion publique du 14 février 2002 et sa réunion de travail du 11 mars 2002,

Considérant les échanges lors de la réunion publique d'information qui s'est tenue le 24 octobre 2001 à la halle des Blagis,

Considérant que, si la commune demeure le creuset de la citoyenneté, le lieu où s'exerce le plus largement la participation des citoyens et le développement des services publics de proximité, il n'en demeure pas moins que le nombre de questions auxquelles sont confrontées les collectivités territoriales dépasse le cadre strictement communal,

Considérant que la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale a relancé le processus de réorganisation du territoire communal français, en créant notamment un nouveau

type de structure, la " communauté d'agglomération ",

Considérant que cette nouvelle entité a pour objectif d'associer les communes " au sein d'un espace de solidarité, en vue d'élaborer et conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire ", la loi ouvre une nouvelle étape de la décentralisation fondée sur le respect scrupuleux du principe constitutionnel de la libre administration des collectivités locales,

Considérant que sur ces bases, à la suite de la délibération adoptée par le conseil municipal de Sceaux le 27 septembre 2001, plusieurs communes du sud des Hauts-de-Seine se sont rapprochées pour étudier la possibilité de se grouper autour d'un projet commun de développement, afin d'accroître la qualité et le nombre des services rendus à la population,

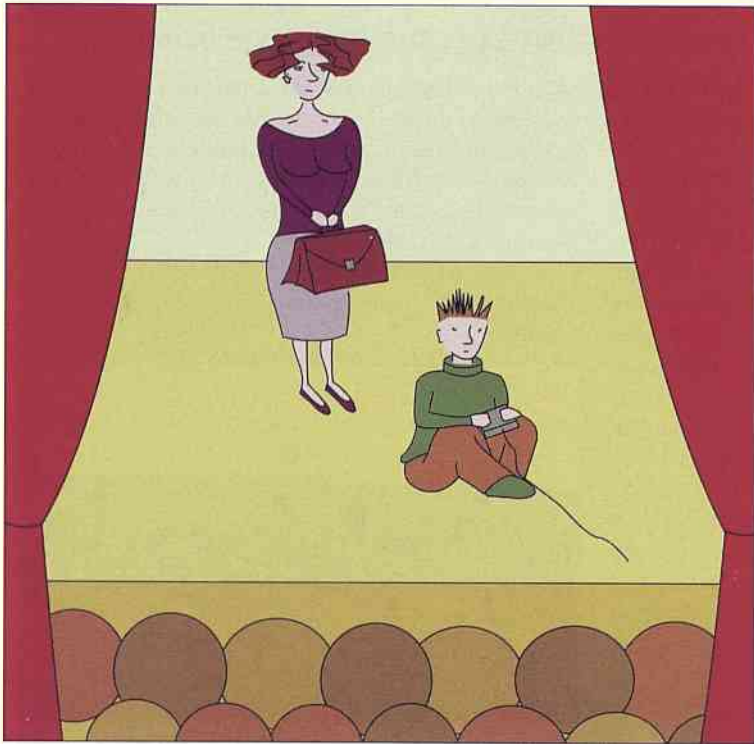
DEMANDE la création dans le sud des Hauts-de-Seine, avec les communes d'Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Châtillon, Chaville, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Issy-les-Moulineaux, le Plessis Robinson, Malakoff, Montrouge, Meudon, Sceaux, Vanves, Ville d'Avray, d'une communauté d'agglomération, conformément aux dispositions de la loi du 12 juillet 1999 et du code général des collectivités territoriales,

SOLLICITE de Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine, en vertu du pouvoir d'appréciation que lui confère la loi, la prise d'un arrêté de périmètre comprenant les communes ci-dessus, afin de les associer au sein de l'espace de solidarité préconisé par les textes.

Cette délibération a été adoptée à la majorité (1 voix, 1 abstention). le conseil a également adopté à l'unanimité des votants un voeu selon lequel la "charte" de la future communauté d'agglomération reprenne les principes de fonctionnement énoncés plus haut.



Le théâtre interactif met les parents en scène



La Ville a invité les parents d'élève de CM1, CM2, collégiens et lycéens à participer à un spectacle de théâtre interactif les 10 et 14 juin prochains. En faisant appel à une troupe de théâtre professionnelle, la Ville donne aux parents l'occasion de s'arrêter pour réfléchir, écouter, anticiper les problèmes. Une expérience riche d'enseignements !

Le service action sociale nous livre sa démarche en trois points :

1. Répondre aux attentes des parents

Le projet de travail avec les parents d'élèves a vu le jour en 1998 notamment avec des parents de la cité scolaire Marie Curie. Quelques parents du cycle élémentaire avaient rejoint cette équipe et tous avaient été à l'origine d'un scénario qui avait servi de base à un spectacle de théâtre interactif.

Ces adultes se retrouvaient pour échanger sur leurs expériences communes : parents d'élèves avec la question de la réussite scolaire, parents d'adolescents avec les questions récurrentes de sorties, consommation de tabac, de produits toxiques en général, de l'argent de poche, de la violence et du racket, du recel, de l'hygiène alimentaire et du sommeil, de la relation en général entre parents et adolescents.

Cette action a de multiples facettes, et permet aux adultes de sortir du schéma du " bon ou mauvais parent ", de se rendre compte qu'ils ne sont pas les seuls à chercher de nouvelles réponses. " Nous avons parfois eu des participants spécialement concernés, comme une mère gendarme, et un conseiller d'éducation mais c'est la participation de tous les parents qui est recherchée ", explique Chantal Brun, directeur de l'action sociale de la Ville.

2. Une démarche avant tout participative

Le service de l'action sociale souhaite répondre à cette demande des parents, mais veut rester suffisamment en retrait pour qu'ils s'expriment librement. La mise à contribution des parents lors des pièces de théâtre leur donne aussi envie de s'impliquer de manière plus diversifiée : ils ont ainsi organisé un débat sur la toxicomanie à la fin de l'année 2000. Les parents d'élèves participent au Conseil de prévention de la délinquance au même titre que les magistrats ou les autres partenaires.

" C'est un bonheur de mettre les parents à contribution ", tient à rappeler

Chantal Brun. " Ils sont très motivés, on sent qu'ils ont besoin de prendre la parole sur des sujets importants. C'est pour ce travail en lien étroit avec eux que je souhaite persévérer dans cette démarche ".

3. L'occasion de créer des passerelles entre la Ville, les parents, et les structures scolaires.

"Le travail avec les proviseurs s'est intensifié ces deux dernières années, les écoles et la Ville s'associent dans les actions de prévention, d'activités citoyennes ..." constate Chantal Brun. Il s'agit aujourd'hui de poursuivre et d'approfondir ces premières expériences, et surtout de les élargir à un maximum de participants. " Tous les milieux sociaux sont concernés, et apportent leur participation au débat ". " On pourrait également imaginer mettre en place ce même type d'action pour les parents d'enfants en crèche, d'enfants handicapés, tous ont besoin de prendre du recul et d'être soutenus ".

Rencontre avec Maria Vilassis, comédienne de la troupe Entrée de jeu

SM : Vous intervenez à Sceaux dans le cadre du travail interactif : en quoi consiste votre action ?

MV : Nous ne venons pas donner des conseils, nous voulons seulement démystifier les problèmes, et parvenir à rire autour d'un problème très sérieux ; c'est ce que permet le théâtre. Avec la Ville, nous faisons passer un message : c'est normal que les parents se sentent à un moment ou un autre démunis vis-à-vis des adolescents, mais il existe des lieux où ils peuvent être écoutés, réfléchir, trouver des outils.

SM : Ce n'est pas la première fois que vous travaillez avec des parents, quel est votre secret de réussite ?

MV : Pour que le théâtre interactif fonctionne, il ne faut pas qu'il soit " plaqué ". Il doit toujours s'intégrer à un projet beaucoup plus large que notre action, tel que celui de la ville de Sceaux sur le thème de la parentalité. L'objectif n'est pas de monter une pièce, mais de mettre nos compétences théâtrales au service d'un projet.

SM : Quelle relation instaurez-vous avec les parents ? psychologie, pédagogie, spécialistes de l'éducation...

MV : Surtout pas ! Notre mission est d'ouvrir un lieu de parole. Les parents ne viennent pas raconter leur vie, mais échanger entre eux leurs savoir-faire, se poser des questions... Nous cherchons aussi à respecter tous les points de vue exprimés. Plutôt que des experts en éducation, nous serions plutôt des " spécialistes de l'émotion " qui tentent de traduire sur les planches un " moment de réalité ". C'est l'émotion créée par les acteurs qui fera réagir le public.

Côté parents

Les thèmes sont choisis par des groupes de parents engagés dans diverses associations ; ils se font l'écho de leur entourage, pour mettre sur la scène les problèmes d'actualité. En dépit de ce travail de préparation nécessaire pour tomber juste, c'est la spontanéité qui mène le jeu théâtral : la troupe propose une réponse, puis les parents montent spontanément sur la scène rejouer le rôle de parent, d'éducateur ou de l'adolescent face aux acteurs professionnels. Ils transmettent ainsi leur façon de ressentir les difficultés. C'est parfois aussi le témoignage d'une situation déjà rencontrée. « Nous sommes de plus en plus habitués à donner notre avis, pourquoi ne pas le faire sur un sujet qui nous tient autant à cœur que l'éducation de nos adolescents ? », confie un parent d'élève.

Les classes de découverte... vers de nouveaux horizons

Cette année 164 enfants de 6 classes des écoles élémentaires de Sceaux ont bénéficié du soutien de la Ville pour mettre en place des classes découverte plus attrayantes les unes que les autres. Dans la catégorie nature, certains enfants sont partis en classe de mer, une classe a exploré le monde de l'ornithologie, alors que d'autres se sont lancées à la découverte de l'astronomie et de l'environnement. Pour d'autres professeurs, c'est l'histoire qui a été choisie pour enrichir le champ de connaissances des enfants, notamment sur le patrimoine du Moyen-Age. Une initiative pédagogique où les professeurs peuvent faire preuve d'imagination, transmettre une passion, et où les enfants apprennent autant sur la vie en groupe que sur un patrimoine ou un environnement différent.

Communiqué des écoles élémentaires et maternelles de Sceaux

Les classes volontaires pour organiser, au bénéfice de leurs élèves, un voyage scolaire témoignent du dynamisme des équipes d'enseignants. Une classe découverte n'est pas un temps de vacances, mais un réel temps d'apprentissage et de découvertes qui s'inscrit dans le programme de l'école.

Les projets sont soumis à un véritable protocole de validation : après une demande d'accord de principe aux parents, le projet est présenté aux familles des classes concernées pour obtenir l'adhésion de la quasi-totalité des parents. Ils sont ensuite présentés puis validés par l'Inspection académique.

Enfin, les enseignants sont à la disposition des parents pour répondre à d'éventuelles questions en entretiens individuels. Il faut préciser que les enseignants volontaires pour se lancer dans une telle organisation acceptent d'assurer 24h/24 la responsabilité d'encadrer les élèves. Ils laissent souvent leur famille, et la garde de leurs propres enfants nécessite souvent une organisation complexe. Et tout cela pour le plaisir de voir leurs élèves évoluer et s'épanouir avec leurs camarades, hors du contexte familial, dans un cadre différent.

Pour que ces voyages ne soient pas réservés aux plus favorisés,

mais bien au contraire pour que cette ouverture culturelle soit destinée à tous, les enseignants sont vigilants quant au coût : des aides financières sont sollicitées auprès des organismes concernés (OCCE-PEP) pour les familles qui ne peuvent supporter la charge financière des séjours, les paiements sont échelonnés...

C'est une véritable relation de confiance qui devrait s'instaurer entre enseignants et parents... pour le bien des enfants.



Menus au restaurant scolaire

Les parties des menus ci-dessous en caractères gras ne concernent que les écoles primaires.

Du 10 au 14 juin	Du 17 au 21 juin	Du 24 au 28 juin	Du 1 au 2 juillet
<p>LUNDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • melon, pastèque • steak de poulet frit • jardinière de légumes • fromage • mousse au chocolat, liégeois vanille <p>MARDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • betteraves crues râpées, salade verte • jambon de Paris, jambon de volaille * • frites et ketchup • yaourt sucré, yaourt arôme • fruit <p>MERCREDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • salade quimpéroise, • riz du pêcheur • tarte au fromage • salade verte • fromage frais arôme, fromage frais sucré • fruit <p>JEUDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • tomates vinaigrette, achards • spaghetti bolognaise • gruyère râpé • fromage blanc arôme, fromage blanc sucré • fruit au sirop <p>VENDREDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • concombres vinaigrette, salade de chou rouge • omelette • carottes béchamel • fromage • éclair vanille, éclair chocolat 	<p>LUNDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • radis, demi pomelos • rôti de porc, rôti de dinde à la dijonnaise * • semoule • fromage blanc sucré, fromage blanc arôme • compote <p>MARDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • pizza, pizza au fromage * • steak haché • purée d'épinard • fromage • fruit <p>MERCREDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • concombres vinaigrette, céleri rémoulade • tomates farcies • ébly aux petits légumes • crème vanille, crème chocolat • fondant aux noisettes <p>JEUDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • carottes râpées, salade verte • merlu pané et citron • haricot beurre persillés • fromage • glace <p>VENDREDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • œuf dur mayonnaise, sardines à l'huile • émincés de poulet rôti basquaise, omelette • riz pilaf • yaourt arôme, yaourt sucré • fruit 	<p>LUNDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • melon, pastèque • nuggets • petits pois forestiers • fromage • rondo chocolat <p>MARDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • coleslaw, macédoine • blanquette de veau • macaroni • fromage frais arôme, fromage frais sucré • fruit <p>MERCREDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • tomates vinaigrette, demi pomelos • poulet rôti • duo de haricots • fromage • flan pâtissier <p>JEUDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • salade verte, betteraves vinaigrette • hachis parmentier • yaourt sucré, yaourt arôme • fruit <p>VENDREDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • concombres vinaigrette, salade mexicaine • chipolatas, merguez * • chou fleur persillé • fromage • compote 	<p>LUNDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • taboulé, piémontaise • rôti de porc, rôti de dinde * • haricots verts • fromage blanc sucré, fromage blanc arôme • fruit <p>MARDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • pastèque, melon • escalope de poulet grillé • riz et ratatouille • fromage • marbré

*choix pour les enfants ne voulant pas consommer de porc dans la semaine, ou de viande le vendredi.

Les menus indiqués ci-dessous sont susceptibles d'être modifiés. Nous vous remercions de votre compréhension.

Nuit du cinéma jeunesse, images et émotions

Faut-il être jeune (ou se sentir jeune) pour passer toute la nuit devant un alléchant programme de cinéma ? Combien serez-vous dans la file des cinéphiles en herbe à 21h00 devant Les Gémeaux le 28 juin prochain pour le plaisir du septième art ?

C'est votre rendez-vous annuel, vous savez que cela en vaut la peine... Vous en connaissez d'ailleurs le principe : une seule entrée pour trois films, un tarif unique (6,90 €), une sélection de films juste pour cette soirée exceptionnelle. Le conseil des jeunes s'est réuni avec le programmeur du cinéma " Le Trianon " pour choisir un programme varié susceptible de plaire à tous les publics : la soirée commencera avec *Le Boulet* d'Alain Bérberian et Frédéric Forestier, se poursuivra avec *Panic Room* de David Fincher en version originale, et se terminera en beauté avec *Le Seigneur des Anneaux* de Peter Jackson.

Ce programme établi par les jeunes couvre un large panorama d'émotions : le comique et le suspense, la peur et l'émerveillement, la nature et la ville, l'hier et l'aujourd'hui seront évoqués en une nuit. Difficile de résister à une telle invitation au voyage ! Mais sachez qu'on peut arriver en retard, ou partir avant la fin si on s'en est mis plein les yeux ! Cette formule souple ravira grands et petits : l'important c'est de participer... même si on ne reste pas jusqu'au petit matin pour partager ses impressions autour d'un petit-déjeuner offert et voir le jour se lever !

Billet d'entrées en prévente : 21, 22 et 26 juin au théâtre les Gémeaux de 14h à 17h.

Accro-cordes : dompter sa peur et découvrir la nature...

Différents ateliers seront mis en place **au jardin de la Ménagerie le 8 juin de 10h à 18h** pour initier les enfants à l'apprentissage des nœuds : savoir s'auto-assurer, savoir assurer son second, dépasser ses appréhensions de la verticalité, construire un pont de singe, monter et descendre d'une corde fixe en autonomie...

Que d'émotions en perspective ! Enfants débrouillards et téméraires, aimant braver le vide et découvrir l'ivresse du vertige, vous êtes les bienvenus ! Enfants prudents tentés par l'expérience, vous êtes aussi chaleureusement invités pour apprendre des techniques sous l'œil rassurant de guides chevronnés.

En soirée, un groupe de participants de huit jeunes et deux moniteurs, sélectionnés sur leurs performances, de la journée pourront passer la nuit dans les arbres : suspendus de 20h

à 22h, ils iront à la recherche des sonorités cachées par les bruits du jour en présence d'un conteur d'histoires.

Bonne découverte aux héros du jour... et de la nuit !



Le conseil d'enfants, une année bien remplie !

Le conseil d'enfants a tenu sa réunion plénière le 14 mai dernier en présence de Philippe Laurent, maire de Sceaux, et de Chantal Brault, 1^{er} adjoint au maire délégué à la jeunesse. Cette réunion a permis de valider le travail accompli par les différentes commissions, et de donner un dernier coup de fouet à leurs projets de fin d'année.

La commission vie sociale a découvert cette année les missions variées du service de l'action sociale de la mairie, à l'écoute de tous, de la petite enfance aux plus anciens. Ils ont ensuite visité la résidence des Imbergères, et vécu un véritable temps fort en discutant avec les anciens : ils ont ainsi imaginé comment était la vie des enfants il y a 80 ans à Sceaux ! Ils ont pu rencontrer également une association de scolarisation à domicile des enfants malades. Comme projet final, ils ont choisi de rédiger un guide présentant le travail de l'action sociale y ajoutant leur touche personnelle, poétique et humoristique.



La commission prévention et sécurité urbaine a réfléchi pour sa part sur les moyens de se protéger et d'agir dans la rue et à l'école. Ils ont eu l'occasion de rencontrer un officier de prévention qui leur a conseillé notamment de ne pas avoir peur de parler aux adultes de leurs difficultés. Une visite des bureaux du

commissariat à Châtenay leur a également permis de mieux comprendre l'action de la police nationale. Ecole par école, chaque groupe a concrétisé les enseignements tirés de l'expérience du conseil d'enfants. Aux Clos-Saint-Marcel, les enfants ont été à l'origine de la création d'un groupe de discussion entre élèves, professeurs et surveillants, où les problèmes au cours des récréations sont régulièrement évoqués.

La commission institutions a créé un jeu de découvertes des élections présidentielles, comportant un quizz sur les missions du Président, du Premier Ministre et de l'Assemblée Nationale. Ils ont également évoqué l'engagement de la Ville dans l'achat éthique et le commerce équitable avec Chantal Brault, premier adjoint au maire délégué aux sports, à la jeunesse et à la citoyenneté. Ils participeront également activement à un atelier de dressage au cours de la journée consacrée au chien dans la ville, le 15 juin prochain à Sceaux et deviendront les ambassadeurs du slogan : " *A Sceaux, je marche tranquille, avez le bon réflexe* ". Il leur reste un projet enthousiasmant à réaliser : la visite de l'Assemblée Nationale. Les enfants ont pris leur rôle très au sérieux, et le résultat de leurs travaux est à la hauteur de leurs ambitions de jeunes engagés dans la vie de la cité au service de la collectivité.

L'École nationale de musique accueillie aux Gémeaux

Vendredi 7 juin à 20h45

Direction : Jean-Luc Tourret et Lute Brommer

Soliste : Stéphane Causse, violon
L'Orchestre de l'ENM, dirigé par Jean-Luc Tourret, prolongera, le 7 juin aux Gémeaux, la Semaine musicale Musique Sud Américaine - Du Pacifique aux Caraïbes. Au programme la Bachianas Brasileiras n°2 de Heitor Villa-Lobos et Le Bœuf sur le toit de Darius Milhaud. Villa-Lobos a composé les Bachianas Brasileiras en hommage à Jean-Sébastien Bach, la deuxième est écrite pour orchestre avec percussions et retrace l'histoire d'un voyage à travers le Brésil. Son instrumentation et la beauté des lignes mélodiques en font une œuvre d'un très grand charme. Darius Milhaud, compositeur français, a vécu au Brésil comme secrétaire de Paul Claudel alors ambassadeur de France. La musique populaire brésilienne a influencé toute l'œuvre de Milhaud qui fut très marqué par celle-ci. Le Bœuf sur le toit (titre qui fait allusion à une rengaine brésilienne) a été initialement composé pour un ballet dont l'action se déroule pendant le Carnaval de Rio, puis Milhaud a ré-

lisé quelques années plus tard une version pour violon et orchestre dans laquelle alternent avec un irrésistible entrain des airs de danse : samba, tango, rhumba... Stéphane Causse qui interprétera ce concerto a fait ses études au Conservatoire national supérieur de musique de Paris avant d'être lauréat de plusieurs concours internationaux : Lisbonne, Pretoria, Gorizia... Il est actuellement violoniste dans l'Orchestre de l'Opéra de Paris et professeur à l'École nationale de musique, de danse et d'art dramatique de Bourglala-Reine / Sceaux.

Les Ensembles à vent cycle 1 et cycle 2 ainsi que l'orchestre à cordes cycle 2, dirigés par Lute Brommer nous feront entendre des musiques traditionnelles, du Frescobaldi et du Tchaïkovsky. L'Orchestre à cordes cycle 2 accompagnera trois élèves pianistes : Ying Zhang, Anne Potapov et Emeline Mercier dans le Concerto pour piano en ré majeur de Haydn.

Tarifs : 12,20 € - 7,60 € - 4,40 €
Renseignements et billetterie à l'École nationale de musique : 01 41 87 22 32.

Le mois de juin à l'École nationale de musique

Mardi 4 juin 19h00

Ancienne Mairie de Sceaux

Heure musicale

Vincent Buffin, Albane Mahé, Maïwenn Le Guyader, harpe

Mardi 4 juin 19h30

Auditorium

Audition des classes d'E. Haratyk : Ensemble à cordes, alto, musique de chambre

Mardi 11 juin 18h30

Auditorium

Audition libre

Vendredi 14 juin 19h00

Auditorium

Spectacle autour de Victor Hugo

Samedi 15 juin 15h00

Auditorium

Concert des Classes à Horaires Aménagés Musique

Vendredi 21 juin

Fête de la Musique

- **20h30 Auditorium**

Soirée avec les chorales de l'École nationale de musique

- **19h00 Parc de Sceaux**

Concert de l'Ensemble à vent cycle 2 dirigé par Lute Brommer

- **Ancienne Mairie**

Soirée avec des ensembles de l'École nationale de musique

Mardi 25 juin 20h30

Auditorium

Concert des Lauréats

Soirée où vous pourrez entendre

les étudiants de cycle spécialisé

(pré-professionnel) ayant réussi

leur diplôme. Concert-découverte des jeunes talents de demain...

Imaginez un lieu dédié aux musiciens...



Les studios de répétition et d'enregistrement La Caisse Claire sont un lieu d'échange pour tous les musiciens, amateurs et confirmés. Ce lieu vraiment adapté à la pratique des musiques amplifiées dispose de deux studios de

28 et 48 m² chacun, ainsi que d'une cabine d'enregistrement avec une acoustique appropriée et du matériel de qualité professionnelle. Élaborée et construite par la Ville, confiée en gestion à la MJC de Sceaux, la structure a ouvert ses portes le 25 septembre 1999.

Les studios La Caisse Claire proposent aux musiciens et adhérents un service de qualité du mardi au dimanche de 10h à 24h (réservations en journée à la demande).

Rencontre avec Johan Mandroux et Pierre Dohey

SM : Quelles sont vos priorités d'action à ce jour ?

La Caisse Claire : Nous avons surtout insisté sur la répétition, qui est notre mission première ; c'est aussi celle qui est le plus demandée par les groupes. Mais nous travaillons aussi sur la formation, par l'accompagnement des musiciens qui viennent nous voir, cherchent des adresses ou des conseils. L'enregistrement mériterait

qu'on s'y consacre davantage, ce qui sera sans doute possible avec l'arrivée d'un membre supplémentaire pour compléter l'équipe. Enfin, l'organisation d'événement va devenir une de nos spécialités !

SM : Vous consacrez beaucoup d'énergie à organiser des événements, notamment avec la Ville. Qu'est-ce que cela apporte à La Caisse Claire ?

La Caisse Claire : Ce n'est pas notre activité première, mais les événements nous permettent de faire le lien entre nos différentes missions :

- améliorer la motivation à la répétition par la production des groupes locaux lors de la fête de la musique dont nous assurons la programmation depuis deux ans

- rencontrer les professionnels qui transmettent leur expérience de la scène, parlent de leur travail mais aussi de leur trac, etc. Ce fut le cas lors du festival Chorus ou avec Ekova et Jim Murple lors du festival de musiques amplifiées du 31 mai dernier ;

- enregistrer des concerts, nous venons de faire une compilation diffusée à 1000 exemplaires.

SM : Comment les musiciens viennent à vous ?

La Caisse Claire : Par l'intermédiaire de la MJC ou du réseau 92, mais surtout par le bouche à oreille, les amis des musiciens qui nous connaissent depuis les débuts. En général, ils disent qu'à la Caisse Claire, "ça sonne bien et c'est pas cher" !

de KERANGAT IMMOBILIER

“Nous avons l'âme maisonnière”



La maison est porteuse d'une multitude de vertus pour y construire son univers.

Si certaines attendent une nouvelle chaleur humaine pour restituer leur éclat, d'autres vous accueilleront dès le seuil franchi car elles se révéleront immédiatement identiques à vous-mêmes.



A l'heure où le soleil dégourdit les maisons, où elles sortent de la torpeur qui les avait retenues ankylosées tout l'hiver, nous vous proposons de vous rencontrer, si bien sûr, vous souhaitez vendre ou acheter.



*Le bonheur
c'est de créer,
de reconstruire,
de faire des projets.*



MAISONS - APPARTEMENTS - VENTE - LOCATION

127, rue Houdan 92330 SCEAUX - Tél. : 01 46 60 36 36 - Fax : 01 46 60 02 20

FNAIM

Compagnie d'arc de Sceaux/ Fontenay-aux-Roses

Le tir du " Roy ", qui a lieu tous les ans au début du printemps, est un tournoi traditionnel auquel sont tenus de participer les archers de la Compagnie. Ces derniers le font d'ailleurs volontiers, pour le plaisir du tir, mais aussi en raison de l'enjeu qu'est le titre de " Roy " de la Compagnie pour l'année. Les archers se réunissaient donc à cette occasion le 6 avril dernier. Les tirs de cette manifestation se terminent souvent tard dans l'après-midi car il faut atteindre d'une distance de 50 mètres un oiseau en bois de 1 pouce sur 2.

Mais cette année, tout s'est déroulé rapidement : dès le premier passage le but était atteint par l'une de nos dames d'arc, Odile Villette qui recevait l'écharpe de " Roy ", et le prix destiné au vainqueur sous les acclamations des archers de la Compagnie. Ce tir traditionnel est une de nos dernières manifestations internes. Prochainement, toujours dans le cadre des traditions de notre corporation, nous participerons à un bouquet provincial à Chambly, occasion d'un grand rassemblement des Compagnies pour une importante parade de celles-ci à travers la ville.

Renseignement : Alain Gerbaud, tél. 01 40 91 01 47



Odile Villette, Reine de la Compagnie suivie des chevaliers et des archers

Association sportive Boule de Sceaux



*Debout, de gauche à droite : P. Laurenti, L. Vettorazzo, F. Dufrenne, M. Barkis, E. Fraioli (juge de ligne), J. P. Planque (juge de ligne).
Accroupis : P. Bardoux, R. Dufrenne (capitaine) et R. Fraioli.
Absent de la photo, P. Fraioli (manager)*

Objectif atteint

L'A. S. Boule de Sceaux évoluera en National 3 l'an prochain. A Porcheville, les 16 et 17 mars, notre équipe s'est qualifiée pour les 1/2 finale du Championnat de France des Clubs National 4. En 1/8^e de finale, victoire 14 à 10 devant les Pays de Somme et en 1/4 de finale face au Jura score 12 à 12 victoire au goal average.

Le 7 avril, à Vienne (Isère) ont eu lieu les 1/2 finale, où Sceaux était opposée à Figeac (Lot). Après un suspens intense, alors que Sceaux menait 11 à 9, deux contre-performances dans le dernier tour laissèrent la victoire à Figeac par 11 à 13. Avec un peu plus de maturité le score aurait très bien pu être inversé et une place en finale était à notre portée. " C'était déjà un bel exploit ".

Déjà le Championnat de France des Centres de Formation des boulistes redémarre et nos cadets ont conquis le titre de champion régional à Bondy le 28 avril en battant en finale la Seine et Loing sur un score de 16 à 10, en attendant la première phase nationale qui aura lieu le 26 mai.

Malgré ce calendrier très chargé, le 21 avril, nous avons pu sous un soleil magnifique organiser notre traditionnel concours inter sociétés qui permet de réunir les joueurs de lyonnaise et pétanque. Tous les participants ont fait leur maximum pour aller le plus loin possible dans cette joute amicale qui a vu la victoire de la tripléte composée de V. Smaniotto, J.P. Planquer et M. Dangeard devant la tripléte P. Fraioli, M. Gasperoni, et M. Baroudi. Coupes, récompenses et tombola clôturaient cette magnifique journée.

Le 22 septembre, sur le boulodrome du jardin de la Ménagerie, aura lieu un concours de 32 doublettes toutes divisions doté du challenge Amédée Fraioli et un 16 doublettes toutes divisions doté de la coupe Axa Assurances.

M. Fraioli.

Tennis club de Sceaux

L'Ecole est finie...

La fin de l'année scolaire marque également l'interruption de l'école de tennis. Mission accomplie pour l'équipe enseignante (3 diplômés d'état permanents et 10 initiateurs) qui boucle son programme en regroupant une dernière fois les 540 enfants pour un après-midi ludique le 8 juin 2002. Une tradition solidement établie et attendue par les familles.

Depuis 3 ans maintenant, le TC Sceaux a conclu un partenariat avec l'Ecole des Blagis afin de recevoir deux classes primaires dans le cadre de leurs activités sportives. Pris en charge par l'équipe éducative du TC Sceaux les vendredis matin, les élèves ont pu découvrir la pratique du tennis.

Là aussi, une nouvelle saison s'achève pour cette initiative qui tient à cœur à nos dirigeants et professeurs, et concrétise notre engagement dans la cité.

A noter également, dans le même registre, l'ouverture des installations les mercredis matin au profit du Centre Socio-Culturel des Blagis.

Tournoi Open du TC Sceaux

Le tournoi open senior se déroule du 14 au 29 juin 2002. Cette année, deux tableaux vétérans plus de 35 ans, dames et messieurs, ont été organisés. Cette catégorie représente en effet la part la plus large de nos adhérents et nous avons décidé de leur offrir une compétition adaptée.

S'il est sans doute déjà trop tard pour vous inscrire, vous pouvez encourager les meilleurs talents du club, et surtout nous rejoindre pour la soirée barbecue de clôture, le samedi 29 juin, après les finales et la remise des prix (inscription au club house).

Des informations en direct :
<http://tcsceaux.org>



Quelques représentants de l'équipe éducative du tennis club de Sceaux.

Un pongiste scéen au championnat de France

Sceaux Tennis de Table a envoyé pour la première fois un cadet Axel Ravoleau en finale du championnat de France garçons qui s'est déroulé les 15 et 17 mars derniers pour aller jusqu'en 16^e de finale. Bravo !

ASA Sceaux basket

Fête du mini basket

C'était la fête le week-end du 1^{er} et 2 juin dernier, la fête du mini-basket ! Lors de la journée nationale du mini-basket organisé par la Fédération française de basket ball (FFBB), chaque département choisi un club pour organiser ce week-end de réjouissances sportives.

Cette année, les Hauts-de-Seine ont choisi Sceaux : le samedi après-midi et le dimanche toute la journée le gymnase des Clos Saint-Marcel a résonné au son du ballon et des cris de joie des petits, grâce à toute l'équipe de l'ASA.

Le club a ouvert ses portes aux jeunes et aux petits enfants, nés en

1991 et plus, pour leur faire découvrir le basket de façon ludique... et pouvoir enfin faire comme les grands ! Plusieurs centaines d'enfants sont venus pour le plaisir de " marquer un panier ".

Les animateurs ont mis tout leur cœur à transmettre leur passion pour ce sport. Les spectateurs n'ont pu qu'admirer les exploits des enfants. Chacun a pu profiter de l'ambiance festive de ces deux journées, qui ont mis le basket ball à la portée des plus jeunes. Merci à tous ceux qui y ont contribué !

Renseignements : 01 46 61 97 36

Judo club de Sceaux



Première fête du judo club de Sceaux le 23 juin

Le dimanche 23 juin, le Judo club de Sceaux organisera son premier tournoi au gymnase des Clos Saint-Marcel.

Dès 9 heures, les combats se succéderont, opposant les plus jeunes (nés en 1994 et avant) mais aussi les plus gradés (seniors ceinture noire). Des clubs extérieurs seront invités. Bien entendu, nous comptons sur les familles et amis pour venir encourager les Scéens !

Pour clôturer cette journée (et la saison), les 150 membres du Judo Club de Sceaux feront une démonstration vers 16 heures.

En septembre, un cours de baby-judo

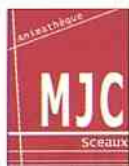
pour les enfants de 5 ans verra le jour. Norikazu Kawaiishi, ceinture noire 6^e dan, en sera le professeur tous les mercredis de 10h à 11h.

Attention, le nombre de places est limité !

Les pré-inscriptions pour la saison 2002-2003 ont lieu tout au long du mois de juin. Mais vous pourrez également venir vous inscrire en septembre (date et lieu communiqués ultérieurement) et la reprise des cours se fera le 16 septembre.

Tous les renseignements vous seront donnés au siège social du Judo club au : 01 46 61 60 70 ou au 06 73 51 60 54.

Dominique Hollebeke, secrétaire générale.



Animathèque – MJC de Sceaux

ÉVÈNEMENT

Auditions musicales

L'Animathèque MJC a le plaisir de vous inviter les samedi 15 et dimanche 16 juin pour un week-end entièrement dédié aux auditions musicales de nos différents ateliers.

Au programme du samedi de 11h30 à 22h : pianos, flûtes, guitares, violons et saxophones dans des présentations individuelles ou collectives. Les auditions du dimanche commenceront vers 13h30 par un détour théâtral avec les ateliers enfants et se poursuivront par du piano et du chant lyrique. Le chœur Stratus clôturera la journée en vous présentant vers 20h30 le programme de cette saison. Le programme complet de cet événement est disponible à l'accueil de l'Animathèque-MJC.

L'occasion également pour les nouveaux adhérents de rencontrer certains de nos animateurs.

Entrée libre.

Fête de la musique

Organisée en partenariat avec la ville de Sceaux.

Des groupes issus des studios La Caisse Claire montent sur scène.

Renseignements aux studios La Caisse Claire.

Entrée libre.

Rappel sur les pré-inscriptions :

Mis en place pour vous éviter de subir les longues files d'attente des inscriptions en septembre, le système des pré-inscriptions vous permet de réserver dès le mois de juin une place dans un ou plusieurs de nos ateliers pour la rentrée suivante. Vous trouverez l'ensemble des renseignements dans notre plaquette de la saison 2002/2003 que nous vous invitons cordialement à venir retirer à l'accueil. Vous découvrirez ainsi de nombreuses nouvelles activités : culture musicale, ensembles jazz et mélodies françaises, atelier image, arts appliqués, sculpture et esperanto.

SITE INTERNET

Retrouvez toutes ces informations et bien d'autres en vous inscrivant sur notre site web : www.mjc-sceaux.com

Vous recevrez gratuitement les newsletters de l'Animathèque-MJC et serez les premiers informés des nouveaux développements dans la vie de notre association.

Gala de danse

Devenue traditionnelle et attendue, cette rencontre est une occasion offerte à tous de découvrir le travail accompli par tous les ateliers de l'Animathèque MJC. Consacré cette année au thème du voyage, le gala vous emmènera dans des pays aussi imaginaires que le pays des bulles et celui des enfants ou aussi éloignés que les contrées les plus reculées des pays slaves ou des Etats-Unis. Deux programmes distincts vous seront présentés :

Samedi 22 juin à 17h :

Danse classique, contemporaine, danse expression et danse traditionnelle.

Samedi 22 juin à 20h30 :

Danse hip-hop, American et Afro jazz.

Lieu : Théâtre des Gémeaux

Tarif unique : 6 € pour chaque programme.

EXPOSITION

Exposition des ateliers club tapissier et broderie : du mardi 4 juin au vendredi 14 juin.

Entrée libre.

Exposition des ateliers décors peints, meubles peints, copie de tableaux et mosaïques du mardi 18 juin au vendredi 28 juin.

Vernissage musical le mardi 18 juin à 19h30.

Entrée libre.

Animathèque – MJC

21 rue des Ecoles

Tél. 01 43 50 05 96

Fax : 01 43 50 87 24

E-mail : mjc.sceaux@wanadoo.fr

internet : www.mjc-sceaux.com

STAGES DU MOIS DE JUILLET

Les stages d'été à la MJC se dérouleront pendant la première et/ou la seconde semaine de juillet en après-midi ou en soirée. Vous trouverez ci-dessous un avant-goût de certaines des activités que nous vous proposons. De quoi vous mettre en appétit... Le programme complet ainsi que tous les détails complémentaires sont à votre disposition sous la forme d'un dépliant à l'accueil de l'Animathèque-MJC.

Astronomie

De 12 à 17 ans

5 séances de 3h

Introduction générale à l'univers, principes de base d'astronomie et séances de débat autour de thèmes techniques. Stage largement illustré par des mises en pratique insolites.

Tarif : 90 €

Sculpture monumentale

5 séances de 2h

De 9 à 13 ans

A l'origine de cet atelier, toute l'imagerie fantastique, celle des contes, de la mythologie...

Les enfants imaginent des animaux hybrides sur papier et leur font prendre corps à de diverses échelles. Le résultat final est proprement monumental. A expérimenter...

Tarif : 90 €

Théâtre

De 6 à 12 ans

5 séances de 3 h

Ludique et animé, ce stage aborde différentes techniques théâtrales de façon collective et individuelle. Improvisation, jeux de rôle et déclamation, une série d'exercices drôles et stimulants pour appréhender avec assurance le monde qui nous entoure.

Tarif : 55 €

Arts plastiques

Stage réservé aux jeunes pratiquant un instrument ou le chant de façon suivie.

Du lundi 15 au vendredi 19 avril de 14h30 à 16h00

Public : 9-13 ans

Prix : 60 €

Arts plastiques

Objectif ligne

Ados/Adultes

Nombreuses formules pour concocter un programme individualisé de remise en forme totale et partir la tête libre et le corps léger pour les vacances d'été. Afro jazz, step, stretching, abdos

fessiers...

Tarif à la séance : 5 € ou par 10 séances : 40 €

Photo

De 9 à 13 ans

5 séances de 2h30

Découverte par le biais de jeux et de drôles d'expériences de la photographie et des techniques de développement dans un vrai labo photo.

Tarif : 90 €

Danse brésilienne

5 séances de 2h

De 9 à 18 ans

Initiation dans une ambiance festive, conviviale et musicale aux différents styles de danses brésiliennes : samba, lambada et forro... Pour faire travailler le corps tout en profitant des plaisirs du mouvement.

Tarif : 60 €

Hip Hop

De 12 à 18 ans

5 séances de 3 h

Une pratique artistique qui se conjugue au pluriel : smurf, locking, hype, break... autant de techniques impressionnantes à découvrir.

Tarif : 70 €

Atelier "conte illustré"

De 6 à 12 ans

5 séances de 2h

Réflexion autour du thème du conte avec la rédaction collective d'un petit récit que les enfants illustreront ensuite individuellement. Un atelier où arts plastiques et littérature se rencontrent.

Tarif : 65 €

Improvisation théâtrale

Ados/Adultes

5 séances de 2h30

Ecoute, constructions de personnages, de scénarios, de lieux... toutes les techniques vous seront présentées dans la plus grande tradition des matches d'improvisation nés au Québec en 1977.

Tarif : 60 €

Accueil des Villes Françaises



Accueil des Villes Françaises

Château au fil du Loir

Aux confins du Maine et de l'Anjou, dans une région où paresse le Loir, le Château du Lude retrace l'histoire d'une fantastique épopée architecturale de quatre siècles mise au goût du



jour.

Le Lude n'est pas un château mais plusieurs qui se succèdent, se superposent et s'entremêlent, enjeu de plus de campagnes architecturales que militaires. A l'origine forteresse féodale imposante, transformée à la Renaissance en demeure de plaisance, il traduit de manière remarquable à la suite de multiples restaurations l'évolution de l'architecture française. Il est aujourd'hui d'autant plus plaisant à visiter qu'il habité depuis deux cents ans par la même famille, il est avec ses pièces richement meublées un exemple vivant du patrimoine historique privé. Après déjeuner, nous irons au Moulin de Rotrou sur les bords du Loir, où l'ancienne meunière nous fera visiter son moulin qui tournait déjà au XVI^e siècle. Nous

terminerons la journée à l'important verger des Quantières qui produit un millier de tonnes de pommes par an et où les fruits sont calibrés, triés et conditionnés. Un goûter où gâteaux, compotes et jus auront sans doute une senteur... de pommes clôturera la visite.

Jeudi 20 Juin

Croisière au fil de l'impressionnisme

Un petit coin d'Ile-de-France, traversé par une boucle de la Seine s'écoulant le long des îles, parsemé de petites villes et villages dans un paysage au charme typique des bords de rivière, est mondialement connu grâce à quelques peintres dont les tableaux de valeurs inestimables sont exposés dans tous les plus grands musées.

- Le pont de Bougival (Monet 1869)
- Les canotiers à Chatou (Renoir 1881)
- L'inondation à Port-Marly (Sisley 1876)
- Rue de village à Louveciennes (Pissaro 1871)
- Restaurant à Marly-le-Roi (Vlaminck 1905)

Figurent parmi la trentaine de tableaux reproduits sur plaque émaillées placées aux endroits précis où ils ont été peints par les plus

célèbres paysagistes de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Nous vous proposons d'effectuer une croisière au fil de l'eau sur le "Chemin des Impressionnistes" autour des îles de Chatou et Bougival le **Lundi 24 Juin**. Le départ se fera en car à Sceaux et l'embarquement à Chatou près de l'ancienne "Auberge du Père Fournaise". Un goûter sera servi à bord.

Nature et histoire vendéennes au fil du temps

La nature, c'est le charme du Pays de Monts et le site exceptionnel du marais Breton Vendéen dont l'Ecomusée au cœur d'un espace de 60 hectares permet une approche concrète des richesses du marais par la découverte d'un réseau hydrographique en eau douce et salée, de marais salants, d'une faune et d'une flore remarquables, d'oiseaux migrateurs, de bâtiments typiques, bourrines, salorges, granges, témoins de la vie quotidienne des maraîchins.

La nature, c'est aussi Noirmoutier, ce bout de Vendée détaché du continent dont Auguste Renoir qui y séjourna avec ses pinceaux, écrivait à un ami: "Je viens de Noirmoutier, c'est un coin admirable, beau comme le midi mais avec une mer autrement belle que la Méditerranée"

Et l'Histoire, c'est bien sûr le Puy du

Fou où nous passerons une journée et une partie de la nuit. Le Grand Parc avec son nouveau Stadium Gallo-Romain, la bataille du Donjon, le Fort de l'an mil, la Cité médiévale, le village du XVIII^e siècle, la



Fauconnerie, la Vallée fleurie, l'Arboretum... 40 hectares sans bitume avec une complète liberté de mouvement. Et la célèbre Cinéscénie où, sur une scène de 18 hectares, 2700 acteurs content la grande saga des Maupiller, paysans vendéens. Six millions de touristes venus de toute l'Europe ont obligé les organisateurs à traduire les informations en cinq langues !

Un conseil : réservez votre week-end du vendredi 28 au dimanche 30 Juin.

Jean Duquesnoy

Renseignements et inscriptions:

AVF Sceaux

14 ter, rue des Imbergères

Tel: 01 43 50 45 05

et 01 46 60 55 27

Centre scéen des amitiés internationales

En octobre dernier, la délégation du CSAI (30 membres) a rendu visite à notre ville jumelle anglaise, de Royal Lemington Spa. Des amitiés se sont nouées, chacun appréciant les différences d'outre-Manche, au long de visites culturelles toutes plus intéressantes les unes que les autres. Dans ce même esprit d'échange culturel et de convivialité, deux manifestations se préparent pour la rentrée : notez

bien les dates du séjour à Bruhl, du 27 au 30 septembre 2002, et de la réception de la délégation de Leamington à Sceaux, du 18 au 22 octobre. Dès maintenant vous pouvez demander de plus amples informations, vous inscrire pour participer au voyage en Allemagne ou héberger les anglais auprès de Michel Guillouf (01 43 50 27 06).



La délégation du CSAI en voyage à Lemington.

Sceaux Culture, Loisirs et Amitié

Au Père Lachaise, le repos éternel n'est pas toujours garanti !

“ Dans ce cadre champêtre et si bien cultivé, j'aimais à juxtaposer sur la réalité physique des pierres tombales le souvenir d'un personnage croisé dans mon univers livresque ... Au fur et à mesure que j'avancais en âge et que mes lectures devenaient plus abondantes, le cimetière du Père-Lachaise me réfléchissait la trame de mes fréquentations : Balzac, Nerval, Apollinaire, etc... ” (Michel Dansel “ Au Père-Lachaise ”). Eh bien, courant juin, nous irons, nous aussi à la rencontre des grands écrivains réunis dans “ ce champ de repos ” qui, d'après certains spécialistes “ en père lachaiserie ”, serait également celui de la galanterie.

Joigny : dans l'ombre d'Auxerre !...

Le jeudi 13 juin le car nous déposera sur la rive droite de l'Yonne, dans la charmante petite ville de Joigny que l'on a tort de traverser sans lui avoir consacré quelques heures de visite. Mais comment se nomment ses habitants : les joviniens ? Les maillotins ? Que voilà une bonne question !... La ville renferme plusieurs monuments particulièrement intéressants : l'église Saint Thibault, construite de 1490 à 1529, dont l'intérieur présente une inclinaison très rare du chœur sur la

gauche, accentuée par l'asymétrie des voûtes ; l'église Saint Jean avec son clocher-porche, un chevet à cinq pans, mais sans transept ; la Porte du Bois du 12^e siècle et ses deux tours rondes ; des maisons anciennes du 15 et 16^e siècle, dont la maison d'angle, dite de l'Arbre de Jessé.

Villequier : “ oceano nox ”

Etait-il possible de laisser “ couler ” le temps du bicentenaire de la naissance de Victor Hugo sans aller visiter le musée de Villequier installé dans la maison de Monsieur Vacquerie, dont le fils Charles, avait épousé Léopoldine Hugo ? Nous y consacrerons la matinée du 20 juin. Le plus grand drame de la vie de Victor Hugo s'est déroulé tragiquement entre Caudebec et Villequier : le 4 septembre 1863, la barque dans laquelle avaient pris place Léopoldine, enceinte de trois mois, son mari Charles, l'oncle Pierre Vacquerie et son fils Arthus, a chaviré par grand vent. Ils se sont noyés tous les quatre. Victor Hugo, en voyage avec la belle Juliette Drouet, n'apprendra le drame, par hasard, que le lendemain en lisant le journal “ le Siècle ” à Rochefort, à la terrasse du Café de l'Europe !... L'après-midi, nous irons visiter le Château de Vascoeuil « lieu unique » selon le mot de l'historien Jules Michelet, où l'art, l'histoire et la nature fusionnent en parfaite harmonie.

Marie-Antoinette : “ souveraine de théâtre ” !...

Le vendredi 21 juin, premier jour de l'été, nous aurons rendez-vous à Versailles avec la reine Marie-Antoinette pour visiter deux lieux qui lui furent particulièrement chers : le Petit Trianon que lui offrit Louis XVI et le Petit Théâtre qu'elle fit construire de 1778 à 1779 par Richard Mique. La reine désirait pouvoir exercer sa passion pour le théâtre et le chant loin des regards et



Plafond du théâtre du Petit Trianon

des critiques de la cour. Son rôle préféré : jouer les soubrettes devant le roi et quelques intimes. Elle va fonder une troupe que les machinistes nommeront entre eux : la troupe des seigneurs dont les membres principaux seront le comte d'Artois, le comte de Vaudreuil,

la duchesse de Guiche ou encore la comtesse de Polignac. Les mauvaises langues, et elles étaient nombreuses, murmuraient dans les salons, à haute voix, que la troupe jouait “ royalement mal ”, que la reine chantait “ royalement faux ” et que les dépenses de construction et d'entretien avaient été excessives !... En réalité, tout ce théâtre n'était qu'un décor, construit à l'économie. Après deux ans de travaux, le Petit Théâtre peut enfin se visiter. Finalement, est-ce un drame que de jouer la comédie ?

D'autres visites :

- **le lundi 17 juin :**
les Hôtels Menier, l'empire chocolatier de Noisiel
- **le lundi 24 juin :**
Port-Royal des Champs
- **le mardi 25 juin :**
la maison de Victor Hugo, place des Vosges
- **le jeudi 27 juin :**
à la découverte de Boulogne-Billancourt. Nos rencontres amicales de l'été pour celles et ceux qui ne partent pas en vacances. Pour les autres qui auront la grande joie de garder leurs petits-enfants à la campagne ou au bord de la mer : bonnes vacances !...

Joseph de Pirey

Pour obtenir un renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à appeler Marina au 01 46 60 94 00.



Club scéen des anciens des Blagis

Notre sortie à Lorrez-la-Bocage, petit village fortifié, a été appréciée de tous. Le 23 mai le goûter de la fête des mères a réuni de nombreux adhérents dans une ambiance chaleureuse et amicale. Il est toujours possible de se faire inscrire pour le voyage au Tyrol **du 17 au 26 juin**, quelques places sont encore disponibles. Pour tout renseignement s'adresser au Club. Nous vous rappelons que notre séjour de vacances aura lieu à **la presqu'île de Gien du 31 août au 14 septembre**. Vous avez encore la possibilité de vous faire inscrire au Club. Nouveau ! Initiation au bridge. **S'adresser au secrétariat du Club, 14 bis rue du Docteur Roux. Les joueurs de belote peuvent se joindre à nous. Club scéen des Anciens des Blagis : 14 bis, rue du Docteur Roux Tél. 01 46 60 51 11.**

Souvenir français Journée de la déportation

Cette année, nous étions présents le samedi 27 avril, à la journée nationale de la déportation, pour prier et méditer plus que jamais, à la mémoire des victimes de toutes origines, qui sont disparues à tout jamais, mais pas dans notre cœur, dans les divers camps de concentrations nazis. Monsieur Charles Pasqua, président du Conseil général des Hauts-de-Seine, a déposé une gerbe au pied de ce monument commémoratif qui se trouve presque en face de la préfecture,

et nous a rappelé l'ouverture il y a 50 ans de la plupart des camps de concentrations. Il a également tenu à s'adresser à la jeune génération afin qu'elle n'oublie pas et qu'elle soit vigilante. Etaient présents plusieurs élus de notre département et plus de 90 drapeaux dont 3 de notre ville. Je demande à vous tous de méditer cette maxime de Pierre Dac “ Ce n'est pas tout de penser il faut réfléchir avant ”.

Le président, Jacques Boon

Centre social et culturel des Blagis

Samedi 15 juin 2002 : fête des activités

Le C.S.C.B. clôturera la saison 2001/2002 par une grande fête regroupant les diverses activités.

Durant tout l'après-midi se succéderont des représentations de danse, des ensembles de musique, des saynètes des groupes de théâtre.

Les ateliers d'artisanat exposeront leurs travaux dans le hall d'accueil.

Les ateliers seront ouverts au public afin de s'essayer aux différentes techniques artisanales et artistiques : sculpture sur terre, reliure, encadrement, cartonnage, poterie, mais aussi au chant, piano, violon, etc.

Venez rencontrer les artistes amateurs, les professeurs et animateurs du C.S.C.B. et discuter autour d'un verre. Programme disponible à l'accueil !

Activités vacances en juillet 2002

Pour les 7/11 ans :

- Du 1^{er} au 5 juillet et du 15 au 19 juillet : des sorties : sportives, culturelles, visites, pique-nique, jeux, piscine...
- Un séjour à la montagne au chalet les Gabrioles à Burdignin (Haute Savoie) du 5 au 12 juillet. Au programme : randonnée, découverte du milieu montagnard : apiculture, fabrication de fromages, cidre, tonte d'un mouton ; activités artisanales, piscine...

Pour les 12/15 ans :

- Du 1^{er} au 5 juillet : nous proposerons de nouvelles activités à la carte : bowling, piscine, équitation...
- " Un été en Bretagne " du 8 au 20 juillet, venez partager la vie d'un petit village Gaulois, situé en Bretagne et participer à une expérience de vie collective enrichissante. Ce parc touristique, à but non lucratif, est animé chaque année par de jeunes bénévoles encadrés par des salariés et reverse une grande part de son chiffre d'affaires à des actions de déve-

loppement en Afrique. Dans la bonne humeur, les jeunes participeront à la gestion du site en devenant eux-mêmes animateurs de jeux proposés au public et en participant aux diverses activités du village (accueil du public, construction, démonstration et tenue des jeux : catapulte, course de livreurs de menhirs, tour de rondins, etc.). En outre, nous profiterons des richesses du site en pratiquant de nombreuses activités de plein air : kayak de mer, découverte des îles, balade sur les sentiers côtiers, VTT, baignade, etc.

Ce séjour offrira à tous ceux qui sont un peu aventuriers l'occasion de se dépayser. Alors, si vous êtes intéressés, prenez d'ores et déjà contact avec les animateurs du C.S.C.B. qui vous renseigneront davantage.

Cinéma en plein air aux Blagis samedi 7 juillet à 21h30

Film " STAR WARS " (sous réserve de confirmation)
Vente de glaces, pop corn, boissons etc.

Pour tous renseignements
C.S.C.B. 2, rue du Dr Roux 92330 SCEAUX
01 41 87 06 10

Rencontres littéraires et artistiques de Sceaux

" L'invention du sentiment, aux sources du romantisme "

A partir du milieu du XVIII^e siècle émerge l'idée nouvelle que par l'universalité du sentiment s'exprime dans sa simplicité la grandeur de la nature humaine. C'est à la naissance d'un monde esthétique nouveau que nous assistons, dans lequel l'artiste, en particulier le musicien, occupe une place centrale. De Greuze et David à Berlioz et Delacroix, un dialogue se noue à l'échelle de l'Europe entre philosophes, poètes, musiciens et peintres, dans un mouvement qui aboutira, au début du XIX^e siècle, à l'apogée romantique. Une exposition à la Cité de la Musique tente de reconstituer l'unité profonde d'une période fondamentale et parfois mal connue de l'histoire de l'art et de la musique.

Nous avons organisé une visite commentée avec illustration musicale le 14 juin.

" Sur la terre comme au ciel : jardins de la fin du Moyen-Age "

Liée à l'ouverture, en septembre 2000, d'un jardin d'inspiration médiévale autour du musée Cluny, l'exposition montre les sources historiques qui ont permis d'élaborer ce jardin et lui fera découvrir la place symbolique privilégiée qu'a occupée le thème du jardin dans les mentalités médiévales. L'histoire des jardins du Moyen-Age est en effet méconnue et n'a jamais fait l'objet d'une exposition en Europe : cette manifestation, en regroupant plus de 120 manuscrits enluminés, tapisseries, gravures, panneaux peints, céramiques et objets

archéologiques, permettra de faire le point sur les recherches dans ce domaine et de rassembler pour la première fois matériel archéologique et iconographie. Le parcours de l'exposition que nous visiterons le 17 juin, organisé en trois étapes, fera passer le visiteur du ciel jusqu'à la terre, du domaine du symbole à la réalité : Le paradis perdu : le jardin d'Eden (les fondements religieux) / Le jardin d'amour : la quête du paradis sur terre (le jardin littéraire et symbolique) / L'amour des jardins (les jardins du XV^e siècle).

" Une journée au bois "

Sur les traces des anciens pèlerins de Notre-Dame de Boulogne et de l'abbaye de Longchamp, des carrosses de l'Ancien Régime qui en empruntaient les chemins pour se rendre vers les châteaux de Madrid ou de la Muette, et des élégantes du Second Empire qui aménagèrent et rattachèrent le bois à la ville de Paris, notre promenade du 27 juin nous conduira aussi dans les trois jardins insérés au cœur du poumon vert de la capitale : Bagatelles, le Pré-Catelan et le jardin fleuriste des Serres d'Auteuil.

Pour tout renseignement :
Marie-Lou Schenkel
01.46.61.25.88



AVH Comité de Sceaux-Sud 92

Lire et écrire sans voir grâce à l'ordinateur

Une personne aveugle ou malvoyante peut retrouver une autonomie complète de lecture et d'écriture grâce à l'ordinateur. A condition que celui-ci soit adapté, soit avec un "zoom text", soit avec une synthèse vocale qui "dit tout haut" ce qui apparaît sur l'écran ou encore avec une plage d'écriture "braille". Un scanner complète l'équipement pour introduire tout document imprimé dans l'ordinateur, document qui pourra ensuite

être lu grâce à l'un des outils précédents. D'autre part, le courrier électronique est à la portée des déficients visuels qui peuvent ainsi envoyer et recevoir des lettres sans s'occuper de timbres, ni de boîte aux lettres, ni d'horaire. Un certain nombre de sites sur Internet leur sont aussi accessibles pour se documenter ou se distraire.

Pour acquérir cette autonomie, il faut évidemment apprendre à se servir d'un ordinateur. Le Club informatique du Comité de l'AVH-Sud 92, installé au centre de Sceaux, assure l'appren-

tissage nécessaire, avec l'aide de moniteurs bénévoles compétents spécialement formés, et pour une participation modique.

Vous qui lisez cet article, pensez à en parler aux personnes déficientes visuelles de votre entourage. Elles ignorent trop souvent cette possibilité de retrouver une autonomie de communication avec les autres.

Renseignements :
Permanences AVH à Sceaux,
le lundi de 14h à 16h à la MJC,

2 rue des Écoles, tél. 01 55 52 06 06 ;
le 3^e mardi du mois au CSCB,
2 rue du Docteur-Roux (10h à 12h).
Et au Comité régional par téléphone
ou fax 24h/24 au 01 46 60 41 44.



Associations des parents d'élèves du Lycée Lakanal

Loger les étudiants des classes préparatoires de Lakanal

L'internat du lycée Lakanal ne peut héberger qu'une partie des élèves de ses 20 classes préparatoires. Depuis des années, de nombreux habitants de votre commune proposent à

ces élèves des chambres, studios ou studettes indépendants ou non.

Pour faciliter leurs recherches et augmenter leurs chances d'être logés à une distance raisonnable, nous faisons appel aux foyers possédant une ou plusieurs chambres excédentaires qu'ils seraient prêts à louer pour l'année scolaire.

Ecrivez-nous à :
Associations des parents d'élèves
Enquête -logeurs, Lycée Lakanal,
3 avenue du Président Roosevelt,
BP 99, 92331 Sceaux.

Nous vous adresserons un formulaire à remplir vous permettant de décrire les lieux et d'indiquer le prix et les conditions d'occupation.

À partir du 20 mai vous pourrez nous contacter lors de nos permanences le lundi et le jeudi de 9 h 15 à 11 h 45. Tél. 01 41 87 20 00, poste 308.

Vaincre la mucoviscidose

Un concert en avant-première de la Virade de l'espoir du Parc de Sceaux "Oui, bien sûr, nous viendrons chanter et donner notre souffle par nos vocalises à ceux qui n'en ont pas assez", a répondu l'ensemble vocal "Le lys de madrigaux" à la demande des organisateurs de la Virade de l'espoir du Parc de Sceaux. Ainsi, ce projet a pris corps : un concert aura lieu le samedi 15 juin à 20h45, dans l'église Saint Jean-Baptiste de Sceaux (1 rue du docteur Berger), au profit de Vaincre la mucoviscidose.

Venez nombreux écouter le magnifique programme préparé spécialement à cette occasion : Miserere mei, Deus de Gregorio Allegri et polyphonies

de la liturgie orthodoxe et Quatre-de-chiffre d'Alain Créhange. Mais déjà, nous remercions tous les artistes bénévoles qui se produiront pour venir en aide à ceux qui souffrent de cette terrible maladie qui touche chaque année 200 nouveaux bébés. La participation financière sera libre ; les dons recueillis ce soir là seront reversés intégralement au profit de l'association Vaincre la mucoviscidose, reconnue d'utilité publique. **Pour tout renseignement complémentaire sur la maladie et sur les modalités de participation, n'hésitez pas à contacter M. et Mme Letrilliart au 01 46 61 19 39, ou M. Cornet au 01 46 60 64 87.**

OJAL

Les Orchestres de jeunes Alfred Loewenguth et l'Ensemble Coral Philomèle donnent une série de concerts comportant en point fort la Grande Messe des morts de Grosseck, composée en 1760.

Jeudi 23 mai à 20h30 :

Eglise Saint-Médard,
39 rue Daubenton,
75005 Paris

La Messe des Morts

le 1^{er} concerto pour clarinette de Weber
l'andante de Max Reger

Vendredi 14 juin à 20h30 :

Théâtre des Gêmeaux, Sceaux

La Messe des Morts
la 5^e symphonie de Beethoven

Dimanche 16 juin à 17 h :

Eglise Saint Pierre de Montmartre,
2 rue du Mont Cenis,
75018 Paris

La Messe des Morts

Unes Nuit sur le Mont Chauve de
Moussorgsky
L'Andante de Max Reger

Renseignements :

secrétariat des OJAL : 01 46 60 35 40

Centre scéen des amitiés internationales

Quelques échos de la journée de l'Europe fêtée cette année à Sceaux le 7 mai 2002



La conférence à l'ancienne mairie rassembla une centaine de personnes. Elle avait pour thème : " le rôle historique et les aspects actuels de la Pologne ". Elle avait été organisée conjointement par la Ville de Sceaux et le Centre scéen des amitiés internationales. La soirée débuta par un film aux séquences rapides et contrastées sur les diverses facettes des 15 pays de l'Union Européenne. Puis, Marius Cazana, délégué auprès de l'ambassade de Pologne, et Bernard Mourgues, secrétaire général du Mouvement européen pour la section des Hauts-de-Seine, prirent tour à tour la parole.

...En voici quelques flashes : Depuis 1989, la Pologne est une démocratie élue au suffrage universel. Elle compte 39 millions d'habitants. Jusqu'en 1999, son économie a eu une croissance annuelle de 7 %. Actuellement, elle subit un ralentissement (1,5 %). Le problème du chômage est important (18 %). Les relations entre nos deux pays ont toujours été privilégiées, les liens forts et intimes. Au XVIII^e siècle, la langue française était la langue culturelle de l'aristocratie. Louis XV épouse Marie Leczinska et son beau-père Stanislas Leczinsky, Roi de Pologne a des contacts quotidiens avec Versailles... Puis, durant 130 ans la Pologne perd sa souveraineté.

A une période plus récente, Sceaux et la Pologne, s'enorgueillissent en la personne de Marie curie, née Sklodowska, première femme au Panthéon...

" Solidarnosc ", l'union des syndicats polonais, constituée à Gdansk en 1980, obtient très vite la sympathie du peuple français. La France est le premier pays à signer un traité d'amitié avec Lech Walesa (1991). La Pologne adhère à l'Otan. Depuis 13 ans, elle espère entrer dans l'Union Européenne en 2004, si elle remplit les conditions politiques et les exigences économiques. En 2003, la population polonaise sera consultée par referendum à ce sujet. Elle aspire à ce choix et doit pouvoir satisfaire aux critères de Copenhague qui ont été définis en 1993 : institutions stables garantissant la démocratie, le respect des " Droits de l'Homme ", la protection des minorités, une économie de marché viable, ouverte et concurrentielle... La Pologne n'a pas de problèmes frontaliers ni de sécurité, elle est « exportateur de la stabilité », selon l'expression de Marius Cazana. C'est un pays encore essentiellement agricole, actuellement 3^e partenaire commercial de la France.

Le conférencier exprimait sa déception en indiquant que, selon les sondages, 36 % de la population française n'était pas favorable à l'élargissement de

l'Union Européenne. Cette frilosité fut exprimée par certains auditeurs au moment du débat. Cette peur de perdre notre identité française s'est manifestée récemment dans le suffrage universel. L'heure est à la mondialisation, qu'on le veuille ou non. On ne peut plus uniquement parler français, acheter français, manger français !

Aujourd'hui, l'Union Européenne est à la veille d'un processus d'élargissement qui concerne déjà : la Bulgarie, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République Tchèque, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie, Chypre et Malte.

De la Baltique à la Méditerranée, les citoyens européens pourront travailler dans une communauté élargie, unissant 500 millions de personnes. La réunification de notre continent est une opportunité historique. Elle sera facteur de paix, de solidarité et de prospérité et accroîtra la place de l'Europe dans le monde.

Mais cette chance demandera aux européens, et particulièrement aux pays les plus développés une compréhension et un effort, tant d'écoute que financier, pour réussir cette œuvre passionnante dont bénéficieront nos enfants.

Le CSAI (comité de jumelage de la ville de Sceaux) est fier d'avoir été pionnier dans cette construction, puisque dès l'après-guerre nous avons tissé des liens amicaux avec notre ville jumelle allemande (Brühl près de Cologne) puis avec l'Angleterre (Leamington près de Coventry) et que nos échanges s'étendent aux secteurs les plus sensibles de la population : les scolaires, et les plus fragiles : les handicapés. Pour cette ouverture, la ville de Sceaux a reçu la distinction du Drapeau de l'Europe.

Nous souhaitons étendre nos liens d'amitié avec l'Europe Centrale et nous œuvrons dans ce but. N'oublions pas nos illustres prédécesseurs en la matière : Jean Monnet, Robert Schuman, Paul-Henri Spaak, Alcide de Gasperi, Joseph Bech et Conrad Adenauer, et suivons leur trace.

Thérèse Friberg

Vice-présidente du CSAI

Rejoignez le Centre scéen des amitiés internationales (CSAI)

Permanence au 8 bis, rue Marguerite Renaudin, Sceaux

Tous les mercredis de 14h à 17h30

Téléphone à la permanence les mercredis : 01 41 13 94 11

Du lundi au vendredi les matins de 9h à 12h : 01 43 50 27 06



Tribunes des groupes minoritaires

Les informations, chiffres et opinions publiés dans les tribunes ci-après sont placés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Groupe " Sceaux plurielle "

L'art du camouflage

Dans le numéro de mai de Sceaux magazine, Philippe Laurent signalait, sur une pleine page, un article surprenant, à la fois confus et agressif, dans lequel il rejetait sur " les groupes minoritaires " la responsabilité des difficultés qu'il rencontre avec son programme d'aménagement du Centre ville. Rétablissons la vérité en faisant le bilan des erreurs et fautes du maire :

La réalisation d'un parking avorté boulevard Colbert, en sacrifiant un morceau du Jardin de la Ménagerie, espace vert et site classé ; et 350 000 € déboursés un an trop tôt, sans les importantes subventions que Région et Département auraient accordées pour la réalisation d'un mail.

Le report d'un an de la rénovation du marché, suite au camouflet reçu en

Commission des sites, qui a refusé l'installation d'un chapiteau provisoire sur le parking Penthievre pour y mettre le marché pendant les travaux de rénovation de la halle. Par ailleurs, à ce jour, à la mi-mai, le dossier de marchés d'entreprises pour la rénovation de la halle est encore incomplet, ce qui, de toute façon, aurait rendu difficile de finir les travaux à la mi-octobre.

Tout ça c'est la faute aux oppositions ! Camouflons les vraies responsabilités, celles du maire ! C'est pourtant lui qui a pris une suite de décisions rapides et unilatérales, inacceptables dans un État de droit dans lequel les communes se doivent de respecter les procédures légales, même si elles sont un peu contraignantes. C'est bien le rôle de l'opposition de lui rappeler ces règles.

M. Laurent critique aussi notre absence de propositions en matière de stationnement. Or il faut dire très clairement que, depuis notre élection, la politique du stationnement n'a jamais été à l'ordre du jour du conseil municipal ni d'aucune commission. M. Laurent prétend aussi que l'opposition réclame à cor et à cri un parking souterrain : ce n'est pas nous. Nous ne sommes pas contre a priori, mais nous souhaitons une réflexion globale préalable : il faut réfléchir à une stratégie pluriannuelle de l'offre de stationnement adaptée à l'évolution des besoins, en faisant référence aux recommandations du Plan de Déplacements Urbains. N'oublions pas que la majorité municipale, sollicitant l'adhésion de la Ville au " Club des villes cyclables " (que nous avons bien entendu votée), s'est engagée à

diminuer la place de l'automobile dans la ville (conseil municipal du 14 février 2002)...

Dans l'intérêt de tous les Scéens, nous souhaitons que le maire en revienne à des méthodes plus raisonnables et légales. Nous l'avons déjà dit et écrit : nous sommes dans l'opposition municipale, et notre souci principal, c'est l'intérêt de tous les habitants de Sceaux.

PS : Réjouissons-nous quand même d'apprendre par l'article du maire que " la Ville va déposer une demande d'autorisation de parking provisoire, le temps de la neutralisation du parking Penthievre (...) sur ce mail (...) ".

Paul Mathis, Pascale Quivy-Rachid, Claude Damery, Jean-Louis Muscagorry, Monique Deslandes

Réussir Sceaux ensemble

" La calomnie , monsieur !... "

Nous regrettons que, par ses accusations injustifiées à notre égard, le maire nous oblige encore à dénoncer ses « erreurs ». Les administrés sont en droit d'attendre plus d'attentions à leurs problèmes et moins de polémiques.

A la page 15 de Sceaux-Magazine de mai, le maire affirme, parlant des deux groupes de l'opposition :

" Ils se sont lancés dans des aventures judiciaires sans lendemains "

C'EST FAUX

LE JUGE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF A ACCEPTE NOTRE REFERENCE ET LANCE LA PROCEDURE SUR LE FOND DU DOSSIER QUI SERA JUGE DANS QUELQUES MOIS.

La faute est grave : il s'agit de la transformation d'une partie d'un site classé en parking de 68 voitures sans autorisation préalable des pouvoirs compétents .

Que dirait-on en effet du locataire d'une maison classée qui y construirait un local commercial sans demander

les autorisations d'urbanisme?

La faute est d'autant plus grave qu'elle a été commise par le premier magistrat de la ville chargé de faire respecter les lois. Il est de notre devoir de réagir.

" faisant perdre à tous un temps précieux "

C'EST FAUX

C'EST L'IMPREVOYANCE DU MAIRE QUI A FAIT PERDRE UN TEMPS ET UN ARGENT PRECIEUX.

Le maire doit solliciter l'autorisation du ministre. C'est ce que lui a rappelé la Commission des Sites.

De plus, un appel d'offres pour des travaux de la Halle, sous-estimé, ayant été infructueux, il a fallu recommencer.

Le maire doit attendre et nous n'y sommes pour rien.

C'est cette même imprévoyance qui a fait attendre les horodateurs en Euros pendant 3 mois, provoquant l'asphyxie du centre.

Ces improvisations coûtent très cher : 380 k € (2, 5MF) pour une allée piéto-

ne et cyclable que le département aurait pu financer.

" en procédures stériles "

C'EST FAUX

Notre action commune a contraint le maire à se mettre en ordre avec la LOI et a permis que la contre-allée ne soit pas un parking mais une allée pour piétons et cyclistes, si, toutefois, le maire ne change pas d'avis.

" l'opposition a voté contre la création d'un poste de coordinateur de l'économie locale "

C'EST FAUX.

Notre groupe a voté à la majorité pour cette création de poste; l'un d'entre nous a proposé un " contrat à durée déterminée " pour tester l'efficacité d'un tel poste avant de s'engager à long terme ; il n'a pas été entendu et a voté en conséquence.

" l'opposition réclame à cor et à cri un parking souterrain "

C'EST FAUX

Nous demandons :

• l'optimisation de l'offre existante en

favorisant la rotation du stationnement selon les conclusions de l'expert

• une étude de faisabilité financière et technique d'un éventuel parking souterrain près du marché .

Ce projet d'un tel parking ne figure pas et n'est pas budgété dans les propositions du maire pour cette mandature. Il a privilégié d'autres choix que nous critiquons pour leurs démesures financières comme la transformation de la mairie en Centre Administratif pour 10 M€ soit 65MF.

En conclusion, il est injuste que le maire fasse porter la responsabilité de ses fautes à l'opposition qui a été le seul garant du respect des lois !

Curieux maire qui critique son pays et ses lois pour mieux les ignorer !

"... Croyez qu'il n'y a pas de plate méchanceté, pas d'horreurs, pas de conte absurde, qu'on ne fasse adopter... en s'y prenant bien : et nous avons ici des gens d'une adresse ! "

(Beaumarchais)

M.Carle, F.Chiche, B. Serreault, J. Micallef

Résidence « ROLAND GARROS »

Nouvelle réalisation FRANCE PROMOTION

Une résidence de grand standing, en bordure de la coulée verte et du merveilleux parc de Sceaux de 11 appartements, du studio au 4/5 pièces en duplex dont une villa sur le toit de 125 m²



Il reste 5 appartements :
2 deux pièces, 2 quatre pièces et 1 cinq pièces

Renseignements :

☎ 01 46 60 13 92

65, rue Houdan
(rue piétonne)

92330 SCEAUX

à 50 m du
parking place G1 de Gaulle

E-mail :
groupe-france-promotion@wanadoo.fr

groupe

FRANCE PROMOTION

Ch. Lisandre

Rénovation
Réhabilitation

Vente et
installation

carrelages
sanitaires

S'utile et l'agréable



Électricité
Plomberie
Chauffage
Menuiserie

Aménagement
du sous-sol
au grenier

Carrelage
Maçonnerie
Couverture
Peinture

☎ 01 47 02 14 19 *Hall d'exposition*
31, avenue de Robinson - Châtenay-Malabry

www.lisandre.fr



*L'équipe du Bistrot
vous accueille*

de 12 h à 14 h et de 19 h à 22 h

Venez découvrir dans un décor boisé et chaleureux
une carte de plats traditionnels à savourer
autour d'un bon verre de vin. A très bientôt !

4, RUE DU FOUR - 92330 SCEAUX
(Face au parking du Général de Gaulle)

Réservation : 01 43 50 84 51

Restaurant ouvert midi et soir du mardi au samedi
et lundi midi - Fermé dimanche et lundi soir

Ets CHATEAU
MENUISERIE - EBENISTERIE
AGENCEMENTS - CLES MINUTE

86, rue Houdan - 10, rue M. Charaire - 92330 SCEAUX

☎ 01 46 61 01 25 Fax : 01 46 61 05 38

AGENCE DU CHÂTEAU

FNAIM

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES - GESTION

21, rue Houdan - 92330 SCEAUX - Tél. : 01 46 83 13 95 - Fax : 01 46 83 17 89
E-mail : agenceduchateau@waika9.com

FENETRES A REMPLACER

en bois - PVC - ALU

DEVIS
GRATUIT

JA.M.EX.

Jarroir Menuiseries Extérieures

LA TRADITION DANS LE BÂTIMENT
DEPUIS 1924



Déduction fiscale possible

4 ter, rue du Docteur Berger
92330 SCEAUX
(face à l'église)

Tél. : 01 40 91 05 68

Fax : 01 43 50 87 11
www.jamex.fr

DEVIS

archea

GRATUIT

LES AS DU PLACARD



Placard
Dressing
Chambre
Combles
Bibliothèque



Bureau
Séjour
Claustre
Stores
Buanderie

78, av. de la D^{ion} Leclerc - RN20 - ANTONY - Tél. 01 46 66 08 04
antony.archea@wanadoo.fr



Soleil beauté +
Centre d'Esthétique
et de Bronzage

- Epilation (avec ou sans rendez-vous)
- Soins visage et corps (Phytomer)
- Sonolift (lifting physiologique aux ultra sons)
- Dermosonic (Palpé Roulé)
- Mydren (Electro-stimulation)
- Beauté des mains, Beauté des pieds
- Pose faux ongles
- Maquillage, teinture et permanente de cils
- UV : 5 Cabines, sans rendez-vous, à la séance ou en abonnement
- Tous nos soins sont réalisés avec notre gamme de produits : Phytomer et Peggy Sage



133, rue Houdan 92330 SCEAUX ☎ 01 43 50 71 50
Ouvert 6/7 jours de 9 h à 20 h (Printemps-été 21 h)
Dimanche 9 h 30 à 13 h (de mi-mars à fin juillet)

Au Théâtre des Gémeaux

Acte I : La Comédie des hors d'œuvre

Acte II : L'Opéra de viandes
et poissons grillés

Acte III : Le Ballet des desserts

Lever
de
rideau sur
le nouveau

Restaurant
du
Théâtre

49, avenue Georges Clemenceau - 92330 SCEAUX
Réservation : 01 46 60 07 07
(fermeture dimanche et lundi)

60^{ème}
année

POIRIER S.A.R.L.

Entreprise générale
de peinture

- Lessivage
- Laque tendue
- Papier peint
- Ravalement de pavillon
- Tissu collé
- Patine à l'ancienne, au chiffon, à l'éponge



Tél. 01 49 86 92 63 - Fax : 01 45 47 38 56

Autorisations d'urbanisme

Liste des autorisations d'urbanisme accordées depuis la dernière parution

Permis de construire accordés

Adresse :
35, rue Georges Clemenceau

Pétitionnaire :
M. FAOUZI

Nature des travaux :
extension d'une maison d'habitation

Auteur du projet :
M. ANJUERE, architecte

Permis modificatif accordé le 5 mai 2002

Adresse :
43, rue du Docteur Thore

Pétitionnaire :
M. GRANGER

Nature des travaux :
surélévation d'un pavillon sur une terrasse existante

Auteur du projet :
M. MASSOT, architecte

Permis accordé le 10 mai 2002

Adresse :
11, rue Pierre Bizos

Pétitionnaire :
M. et M^{me} SARFATI

Nature des travaux :
extension d'une maison d'habitation.

Auteur du projet :
SIRVIN-GUERRIER et associés,
SARL architectes

Permis accordé le 14 mai 2002

Adresse :
11, rue de la Marne

Pétitionnaire :
M. et M^{me} LI

Nature des travaux :
augmentation de la surface de garage et modification de l'aspect de la terrasse en rez-de-jardin

Auteur du projet :
M. HAREMZA, architecte

Permis modificatif accordé le 14 mai 2002

Adresse :
5, avenue d'Anjou

Pétitionnaire :
M. TROMPE

Nature des travaux :
surélévation d'un pavillon

Auteur du projet :
M. BAROLO, architecte

Permis accordé le 14 mai 2002

Informations

Nous vous informons que la liste des autorisations d'urbanisme est affichée dans le hall des services techniques, au 132 rue Houdan, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Une liste récapitulative pour les mois de juin, juillet et août paraîtra dans le numéro de septembre de *Sceaux magazine*.

Solidays

Solidarité Sida, association née il y a dix ans, a pour vocation de récolter et de redistribuer des fonds pour la prévention des jeunes et l'aide aux malades en situation de précarité sociale. C'est dans ce cadre que le festival Solidays aura lieu pour la troisième année consécutive, **les 6 et 7 juillet prochains sur l'hippodrome de Longchamp à Paris.**

Il permettra à près de 100 000 jeunes de se réunir durant deux jours autour d'un village associatif international (plus de 100 associations humanitaires), de spectacles musicaux exceptionnels (plus de 40 concerts répartis sur quatre espaces scéniques) et d'animations inédites (artistes de rues, multimédia,...) pour fêter ensemble la solidarité et dire non au sida.

Informations sur le web :
www.solidarité-sida.org

le **PARQUET NOUVEAU** est arrivé
c'est le **PAVÉ DE BOIS**

Idée pastel

Le PAVÉ DE BOIS créé par IDEE PASTEL est à coup sûr l'innovation majeure pour les parquets en bois massif. Les pavés sont des pièces de bois "sculptées" de 22 mm d'épaisseur, de formes variées (pavés en S, en I, en X, dalles, cabochons...), que l'on pose comme un parquet. La diversité de structures et d'essences offre des effets décoratifs infinis aux amoureux du bois.

IDEE PASTEL présente la gamme de parquets la plus riche d'Europe : parquets modernes ou traditionnels, bois naturels, exotiques ou teintés (plus de 400 tonalités), incrustations en bois massif, pavés de bois, etc...

Il faut les avoir vus !

SHOWROOM IDEE PASTEL à deux pas de chez vous, à ANTONY 7, rue L.de Vinci (zone artisanale).

 **01 46 74 92 34**



Les lumières de la Ville



ENTREPRISES GÉNÉRALES D'ÉLECTRICITÉ

17, 17bis, rue du 14-Juillet - 94276 Le Kremlin-Bicêtre Cedex
 Tel. : 01 49 58 19 50 - Fax : 01 46 70 89 90

N'acceptez plus de mal entendre.



entendre
 correction auditive

1^{ER} GROUPE FRANÇAIS D'AUDIOPROTHÉSISTES

LABORATOIRE HYPAGEIX
 140, avenue du Général Leclerc - SCEAUX
 TÉL. : 01 46 61 87 47



S.A. EHRMANN

MAÇONNERIE
 BÉTON ARMÉ
 TRAVAUX PUBLICS

59, AVENUE CLÉMENT-PERRIERE 92320 CHATILLON

☎ 01 42 53 18 28 📠 01 42 53 80 89

E-mail : ehrmann.sa@dial.oleane.com

*Jardin verdoyant, terrasse ombragée, cuisine raffinée
 de saison... les places sont chères, l'addition non.*



Membre des Restaurateurs de France

Menus Dégustation 14,50€ Saveurs 19€ Tradition 28€
 Tentations à la Carte et Spécialités de Poissons

1 rue Gabriel Péri 91300 Massy
 Réservation conseillée
 01 69 20 04 23

Tous les jours
 sauf vendredi soir/samedi midi
 et dimanche soir/lundi midi



Le Relais de Massy

HÔTEL* RESTAURANT

Parking privé

la bonne adresse

Permanences

Antenne de justice

L'antenne de justice intercommunale des Blagis, 10 rue de la Sarrazine à Bagneux, est ouverte du lundi au vendredi de 9h15 à 12h et de 14h à 18h.

Elle propose les services d'information suivants sur rendez-vous (sauf, le juge des enfants, l'association Pégase et le délégué du procureur qui reçoivent sur convocation) :

- Association d'aide aux victimes d'infractions pénales (ADAVIP)
- Avocats
- Association départementale pour l'information sur le logement
- Conciliateur de justice
- Éducatrices de la protection judiciaire de la jeunesse
- Médiateur RATP
- Médiateur SNCF

Pour tout renseignement, appelez l'antenne de justice des Blagis au 01 46 64 14 14.

Aveugles et malvoyants

Association Valentin Haüy :

- au local AVH, 2 rue des Écoles, le lundi de 14 h à 16 h, les mardi et vendredi de 10 h à 12 h ;
- au CSCB, 2 rue du Dr Roux, le 3^e mardi du mois de 10 h à 12 h,
- permanence téléphonique 24h/24 : 01 46 60 41 44.

Avocats

Au CSCB, 2 rue du Docteur Roux, le vendredi de 17 h 30 à 19 h 30 (inscription souhaitée à l'avance au 01 41 87 06 10).

CAUE 92

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Hauts-de-Seine

Un architecte conseiller est à votre disposition gratuitement sur rendez-vous : Petit Château 9 rue du Docteur Berger. Tél. 01 41 87 04 40

Conciliateur de justice

Reçoit à la mairie les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 14 h 30 à 18 h. Tél. 01 41 13 33 00

Consultation de conseil conjugal et thérapie de couple

Consultation le samedi matin sur rendez-vous uniquement. 4 rue le Bouvier (RdC) à Bourg-la-Reine. Tél. 01 46 60 23 11

Contrat de ville des Blagis

Permanences sur le contrat des Blagis : les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois de 17 h à 18 h 30 au CSCB, 2 rue du Dr Roux.

Contrôleur des impôts

Le 1^{er} samedi de chaque mois de 14 h à 16 h, à l'ancienne mairie, 68 rue Houdan.

Ecrivain public

Le lundi de 10 h à 12 h au CSCB, 2 rue du Dr Roux.

Infos-consommateurs

Permanence au CSCB, 2 rue du Dr Roux, le 1^{er} lundi du mois de 14 h 30 à 16 h 30, ou sur rendez-vous auprès du CSCB. Tél. 01 41 87 06 10.

Mission locale intercommunale 92 sud

(ex PAIO) Mercredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h 30 "Objectif emplois"

Mairie de Sceaux 122, rue Houdan Tél. ligne directe : 01 41 13 33 03 Accueil mairie : 01 41 13 33 00

COMMENT RENCONTRER LES ÉLUS

LE MAIRE ET CONSEILLER GÉNÉRAL

Philippe Laurent, maire de Sceaux, conseiller général des Hauts-de-Seine, reçoit sur rendez-vous à la mairie de Sceaux. Tél. 01 41 13 33 20 Mél : philippe.laurent@sceaux.fr

Bernadette Devouton

5^e adjoint délégué à la famille, la petite enfance, la vie scolaire et péri-scolaire. Tél. 01 41 13 33 00

Hervé Audic

6^e adjoint délégué aux travaux, à la voirie, aux bâtiments municipaux. Tél. 01 41 13 33 00

LES ADJOINTS

Les adjoints reçoivent sur rendez-vous :

Chantal Brault,

1^{er} adjoint délégué aux sports, à la jeunesse, la citoyenneté, l'animation, la vie associative. Tél. 01 41 13 33 00

Jean-Louis Oheix

2^e adjoint délégué à l'urbanisme, à la circulation, aux transports. Tél. 01 41 13 33 00

Sabine Vasseur,

3^e adjoint délégué à l'habitat et à la population, reçoit le mercredi de 14 h à 17 h. Tél. 01 41 13 33 50

Bruno Philippe,

4^e adjoint délégué à l'action sociale, la santé, la prévention. Tél. 01 41 13 33 64

Jean-Philippe Allardi

7^e adjoint délégué à la culture, au patrimoine, à l'esthétique urbaine. Tél. 01 41 13 33 00

Nicole Zuber

8^e adjoint délégué à l'environnement, au développement de l'intercommunalité territoriale. Tél. 01 41 13 33 00

Christian Lancrenon

9^e adjoint délégué à l'emploi, l'économie, au commerce. Tél. 01 41 13 33 00

DÉPUTÉ

Patrick Devedjian,

En raison des prochaines élections législatives, les permanences sont suspendues.

COMMENT LAISSER DES MESSAGES AUX ÉLUS

Des messages téléphoniques peuvent être laissés à la mairie de Sceaux auprès des différents groupes politiques appartenant au conseil municipal.

Pour ce faire, il faut composer le :

01 41 13 33 59,

attendre le message qui vous indiquera comment procéder

pour accéder à la boîte vocale correspondant à votre demande.

- GROUPE VIVRE À SCEAUX, boîte vocale n° 5061
- GROUPE SCEAUX PLURIELLE, boîte vocale n° 5071
- GROUPE RÉUSSIR SCEAUX ENSEMBLE, boîte vocale n° 5891

Les annonces publiées dans **Sceaux magazine** sont réservées exclusivement aux particuliers et, en priorité, aux Scéens.

Offres d'emploi

Boulangerie-pâtisserie cherche vendeuse pour les week-ends. Tél. 01 46 61 03 78.

A partir de sept. cherchons personne pour garder 3 enfants à domicile + trav. ménagers lun. mar. jeu. 8h15-19h vend. 8h30-11h30. Tél. 01 46 60 51 49 (ap. 19h).

Cherche jeune retraitée disponible pour garder enfant de 20 mois à domicile de manière occasionnelle, 1 soirée/mois + jours de maladie. Tél. 01 47 02 09 93 (soirée).

Cherche personne pour garde de 2 enfants 5 et 7 ans de 16h30 à 19h30 lun. mar. jeu. vend. 1 merc. sur 2 lors de la rentrée de sept. Tél. 01 47 02 12 40 ou 06 68 28 34 60.

Cherche J.F. ou dame de confiance pour garder petite fille de 3 ans de 8h30 à midi en juil/août. Tél. 06 22 31 33 06.

Famille scéenne cherche femme avec exp. pour garde d'enfants à domicile, 6 et 3 ans + ménage, à partir de sept. Tél. 06 65 69 62 21.

Cherche femme de ménage jours, heures tarifs à déterminer, pour sept. Tél. 01 43 50 30 06

Infirmière libérale cherche remplaçant(e) pour juillet ou août. Tél. 01 47 02 56 37.

Cherche employée de maison à temps complet du lundi au vendredi de 10h à 18h, 1 068 € net. Tél. 06 80 65 59 74.

Cherche pers. ayant l'habitude des enfants, non fumeur, pour garder un nourrisson à domicile à partir de sept. + quelques trav. ménagers. Possibilité garde partagée. Tél. 01 46 60 97 71.

Pour rentrée scolaire cherche pers. à temps complet du lundi au vendredi 8h30 à 18h30 pour garder un nourrisson, sortie école enfant de 3 ans et trav. ménagers. Exp. professionnelle demandée. Tél. 01 47 02 35 24 ou 06 08 17 84 41.

Demandes d'emploi

J.F. cherche heures de ménage et repassage. Tél. 06 61 40 31 49.

Étudiante américaine 20 ans, parlant français, exp. camps de vac. pour jeunes, recherche baby sitting, exc. réf. Tél. 01 47 02 64 63 (ap. 20h).

J.H. chinois propose baby-sitting soir, week-end, vacances scolaires, effectuée petits travaux. Tél. 06 11 13 01 74.

Immobilier

Vends 5 p. Sceaux centre, 5^e étage, vue parc de Sceaux, résidence avec gardien, parking en sous-sol, cave. Tél. 01 46 61 42 29.

Antibes, loue 15 juin/15 juil. et 15 août/fin août, appt. 4 personnes, balcons, vue mer, piscine, parking. Tél. 01 47 02 30 96.

Résidentiel, loue Sceaux Lakanal 2 p. balcon 12 m², parking, gardien, calme, ensoleillé, 900 € + 140 €. Tél. 01 46 24 70 69.

Dame cherche hébergement ou loyer modéré contre ménages ou autres services. Possède véhicule. Tél. 01 43 50 83 08.

Loue place de parking en sous-sol, Sceaux centre, résidence gardée. 75 €/mois charges comprises. Tél. 06 64 06 56 10.

Cours particuliers

Légèrement handicapé, 45 ans, désire prendre cours de maths, calcul mental. Un professeur à la retraite conviendrait parfaitement. Tél. 01 46 61 49 20.

Ventes

Vends Citroën Xantia diesel 77 500 km, 5 950 €. Tél. 01 46 61 42 29.

Vends Fiat Barchetta 1,8i 16 S bleu métallisé, année 2000, 12500 km, intérieur velours noir, jantes alu. ABS airbag 16 007 €. Tél. 06 22 69 53 06.

Vends megane RXE 1.6 16v année 2000, 30 000 km 1^{er} main toutes options, garantie Renault 4 ans 12 043,47 €. Tél. 01 47 36 37 55 (ap. 19h30).

Vends table + 4 chaises fer forgé et verre jamais utilisés style "Séville" 915 €. Table merisier + 4 chaises état impeccable. Tél. 06 83 85 79 58.

Vends poussette double "Graco duo stadium" luxe + équipement de pluie exc. état 200 €. Tél. 01 46 61 59 30 ou 06 07 37 77 24.

Vends toile de camping 3 places jamais servie achat récent 76 €. Tapis de sol jamais servi 11 €. Tél. 01 40 91 99 82 ou 06 61 98 33 52.

Vents VTT garçon 8-9 ans peu servi 60 €. Tél. 01 46 83 07 19.

Vends berceau "Micuna Natalys" bois massif blanc, face mobile équipement et accessoires : matelas, couverture... 200 €. Tél. 06 62 80 15 09 ou 06 63 35 30 03.

Vends synthétiseur pro. Roland E70 midi, 7 oct., écran LCD, arrangeur, enregistreur compo, chorus 16 bits, 3 amplis incorporés, boîte à rythme 950 €. Tél. 06 08 55 86 93.

Vends élégant vélo femme Peugeot, noir, bon état, 18 vitesses, porte bagage, panier fil, dynamo, 150 €. Mme Dufour. Tél. 01 46 61 11 19 ou 06 62 63 72 52.

Vends cage à lapins ou à hamsters et 2 cages à oiseaux, bon état, prix à débattre. Tél. 01 46 60 06 94.

EN CAS D'URGENCE

POLICE-SECOURS	17	ou	01 41 13 40 00
POMPIERS	18	ou	01 47 02 09 38
POLICE MUNICIPALE	01 41 13 33 22		
CENTRE ANTIPOISONS	01 40 05 48 48		
DROGUE INFO SERVICE	0 800 231 313		
SIDA INFO SERVICE	0 800 840 800		
MÉDICALE (Centre 15) (service d'urgence)	15		
DENTAIRE (service d'urgence) (Les dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h et de 15 h 17 h)	01 47 78 78 34		
AMBULANCES (Jour et nuit)	01 46 31 69 22		
AMBULANCE LEROY	01 46 63 24 31		
GAZ (service d'urgence)	0 810 433 292		
ÉLECTRICITÉ (service d'urgence)	0 810 333 292		
SNCF (Renseignements)	08 36 35 35 35		
SOS AMITIÉ	01 46 21 31 31		

Fenêtre sur

ANTONY

Jusqu'au 22 juillet

Des sculptures et des hommes

Exposition de trois sculpteurs : Gérard Bignolais, Nicole Crestou, Gaëlle Weissberg
À la Maison des Arts
Entrée libre
Renseignements : 01 46 74 91 24

BOURG-LA-REINE

Samedi 22 juin

**Fête de la ville
Tous en piste !**

Bourg-la-Reine fête le cirque : parade en ville, représentations, fête foraine...
Renseignements et programme détaillé de la journée :
01 41 87 22 25

CHATENAY-MALABRY

Du 21 au 30 juin

1^{er} festival du film de Châtenay-Malabry

"Paysages de cinéastes"

Renseignements : 01 40 83 19 81

Grande fête du 14 juillet

Sur la Coulée verte (près de la rue Jean-Monnet) à partir de 14h30, kermesse et bal musette, spectacle de clowns, tombola, dîner dansant et feu d'artifice
Renseignements : 01 46 83 45 40
www.chatenay-malabry.fr

FONTENAY-AUX-ROSES

Vendredi 21 juin

**Fête de la musique
Bal**

À partir de 21h, place de la Gare du RER
Parcours musical de 20h à minuit, dans certains restaurants et bars de la ville

LE PLESSIS-ROBINSON

Samedi 22 et dimanche 23 juin

La fête des guinguettes

Parc du Moulin Fidel, parc Henri-Sellier, rue de Malabry
Samedi soir : concert de Michel Delpech
Parc Henri-Sellier, à partir de 20h30
Renseignements 01 46 01 43 27

MÉDECINS

En cas d'urgence et pour obtenir les médecins de garde la nuit, le week-end et les jours fériés composer le 15.

Les services de garde s'effectuent :

- pour les médecins et pour les infirmières, du samedi 12 h au lundi 7 h.
- pour les pharmacies, le dimanche et le lundi jusqu'à 14 h.

La pharmacie des Coudrais ouverte en début de soirée

Depuis le 2 mai 2002, voici les nouveaux horaires

le lundi : de 14h à 22h

du mardi au vendredi : de 10h à 22h

le samedi : de 10h à 19h

La pharmacie de quartier de M. Rakotoarimanana sera ainsi la seule ouverte entre la fermeture des pharmacies et le début du service de garde, pour les communes de Sceaux, mais aussi d'Antony, de Bagneux, Bourg-la-Reine, et Fontenay-aux-Roses. Un grand service public est ainsi rendu à la population locale qui travaille tard ou ne peut attendre trois heures pour obtenir un médicament en début de soirée!

Pharmacie des Coudrais
43 rue des Coudrais - 92330 Sceaux
Tél/fax : 01 47 02 40 44

PHARMACIES

JUIN

Dimanche 9	Pharmacie du CHAMBORD 144 bis av. du G ^l -Leclerc (RN 20) . 01 43 50 03 00
Dimanche 16	Pharmacie MARTIN-LAVIGNE (Bourg-la-Reine) 104 av. du Général-Leclerc 01 46 61 80 80
Dimanche 23	Pharmacie LAVERDET 106 rue Houdan 01 46 61 00 62
Dimanche 30	Pharmacie LUPORSI (Bourg-la-Reine) 96 av. du Général-Leclerc 01 46 61 96 96

JUILLET

Dimanche 7	Pharmacie POMPEÏ 178 rue Houdan 01 47 02 77 97
Dimanche 14	Pharmacie de la BIEVRE (Bourg-la-Reine) 41 boulevard Carnot 01 46 63 07 95
Dimanche 21	Pharmacie des Blagis 51 rue de Bagneux 01 46 61 10 59
Dimanche 28	Pharmacie de la FAÏENCERIE (Bourg-la-Reine) 15 av. du Général-Leclerc 01 46 65 08 59

AOÛT

Dimanche 4	Pharmacie des COUDRAIS 43 rue des Coudrais 01 47 02 40 44
Dimanche 11	Pharmacie PHAM GIA KIM (Bourg-la-Reine) 1 place Condorcet 01 46 61 84 21
Jeudi 15	Pharmacie SCEAUX-ROBINSON 5 av. des Quatre-Chemins 01 46 61 16 12
Dimanche 18	Pharmacie MIRAMOND (Bourg-la-Reine) 135 av. du Général-Leclerc 01 46 61 08 52
Dimanche 25	Pharmacie des Blagis 51 rue de Bagneux 01 46 61 10 59

SEPTEMBRE

Dimanche 1 ^{er}	Pharmacie BENHAMOU (Bourg-la-Reine) 62 avenue du Général Leclerc . . . 01 46 61 87 29
Dimanche 8	Pharmacie du CHAMBORD 144 bis av. du Général-Leclerc (RN 20) 01 43 50 03 00

INFIRMIERES

Mme PANZOUSKI 10 rue Florian 01 47 02 24 23
Mme THIRIET 31 rue Houdan 01 46 61 98 03
Mme SAVOYE-RIEUNAU 31 allée de Trévisse 01 46 60 16 66
Mme MERCIER 5 passage Marguerite Renaudin . . 01 43 50 13 93

Mme GAUD-VIEL 10 rue Florian 01 47 02 30 80
Mme PANZOUSKI 10 rue Florian 01 47 02 24 23
Mme THIRIET 31 rue Houdan 01 46 61 98 03
Mme SAVOYE-RIEUNAU 31 allée de Trévisse 01 46 60 16 66

Mme MERCIER 5 passage Marguerite Renaudin . . 01 43 50 13 93
Mme GAUD-VIEL 10 rue Florian 01 47 02 30 80
Mme PANZOUSKI 10 rue Florian 01 47 02 24 23
Mme THIRIET 31 rue Houdan 01 46 61 98 03
Mme SAVOYE-RIEUNAU 31 allée de Trévisse 01 46 60 16 66

Mme MERCIER 5 passage Marguerite Renaudin . . 01 43 50 13 93
Mme GAUD-VIEL 10 rue Florian 01 47 02 30 80

Pour une route mieux partagée et plus sûre

À l'approche des départs en vacances, la Prévention routière des Hauts-de-Seine nous invite à plus de prudence. La circulation très dense, les parcours souvent longs et pour certains de nuit, la fatigue qui peut se cumuler avec la chaleur sont autant de facteurs qui rendent les trajets de vacances pleins de dangers.

Avant de partir :

- Vérifiez l'état et le conditionnement de votre véhicule, depuis la vérification des freins, pression et usure des pneus, objets volumineux sur la plage arrière, systèmes de retenue des jeunes enfants jusqu'à 10-12 ans.
- N'oubliez pas le conducteur, qui doit contrôler sa vue, être reposé, avoir pris un repas, éviter les médicaments pouvant agir sur la vigilance.

Pendant le voyage :

- attachez vos ceintures à l'avant comme à l'arrière
- contrôlez et adaptez votre vitesse dans le respect des limitations
- gardez systématiquement une distance de sécurité correspondant à 2 secondes avec le véhicule précédent
- faites une pause de 15 minutes toutes les deux heures
- buvez régulièrement mais proscrivez toute boisson alcoolisée
- éteignez votre téléphone portable
- partagez calmement la route avec les autres usagers

Bonnes vacances !

Les feux de la Saint-Jean

22 juin 2002 de 17h à 24h



Renseignements : service Evénements de la Ville de Sceaux. Tél. : 01 41 13 33 40